

Colonie agricole-forestière

La colonie agricole-forestière est une excellente formule de colonisation pourvu qu'elle fonctionne d'après un plan solidement établi, pourvu aussi que les intéressés procèdent conformément à ce plan, non seulement en ce qui concerne la culture du sol mais aussi l'exploitation de la forêt.

La province compte actuellement deux colonies agricoles-forestières: celle de Grande-Vallée en Gaspé-Nord, fondée en 1938, et la colonie de Saint-Edgar de Bonaventure qui fut définitivement mise sur pied à l'automne 1943. Ces deux colonies, établies grâce à la création de réserves forestières spéciales, sont situées en des endroits où l'étendue des sols propres à la culture était trop restreinte pour justifier l'ouverture de paroisses exclusivement agricoles.

Un technicien du ministère de la Colonisation définit ainsi la colonie agricole-forestière: "Un groupement de colons nouveaux qui doivent compter pour vivre sur l'exploitation permanente de deux ou plusieurs ressources naturelles locales, généralement le sol arable et la forêt."

—Sur quelle base sont exploitées les réserves spéciales? avons-nous demandé à notre informateur.

—L'exploitation se fait sur la base coopérative. En plus de permettre l'organisation de nouveaux établissements, la création de telles réserves forestières spéciales contribue à consolider l'économie de paroisses existantes. Ainsi de nombreux pêcheurs ou petits cultivateurs de paroisses gaspésiennes sont maintenant en mesure de retirer des revenus appréciables de l'exploitation forestière, sans avoir

à s'éloigner de leurs foyers durant la morte-saison, c'est-à-dire quand la pêche est finie ou que les travaux de la terre sont suspendus.

Et le technicien d'attirer l'attention sur cet aspect intéressant de la question: "C'est la nouvelle orientation de la colonisation a provoqué, dit-il, dans les régions de Chicoutimi, du Lac Saint-Jean et de l'Abitibi, l'organisation de chantiers coopératifs qui permettent de stabiliser la population de colonies plus ou moins récentes. Elle a contribué du même coup à amener le Service Social Economique de Ste-Anne de la Pocatière à faire de la propagande autour du mouvement forestier coopératif. Il n'y a pas à douter que la coopération en ce domaine connaît de succès égaux à ceux qu'elle a donnés dans les secteurs du crédit, des pêcheries et de la consommation".

Au début de novembre 1944 le Service Social Economique présidait à la fondation de la Fédération Coopérative Forestière de Québec. Les membres fondateurs de cet organisme furent une quinzaine de syndicats forestiers formés de colons agricoles-forestiers, de petits cultivateurs et de pêcheurs gaspésiens. A l'été de 1945 le Service Social mettait un secrétaire permanent à la disposition de la Fédération.

Le ministère de la Colonisation collabore avec le Service Social Economique pour assurer le succès des coopératives forestières. Dans ce but, à la demande du ministre de la Colonisation, M. l'abbé Arthur Fortier, directeur des services sociaux, M. Esdras Minville, économiste,

(Suite à la page 2)

Notre législation ouvrière

Québec.—Dans une causerie qu'il prononçait devant les membres de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, M. Antonio Barrette, ministre provincial du Travail, a déclaré que la collaboration doit être aussi complète que possible, entre l'Etat, le capital et le travail. Il est non moins important a ajouté le ministre, particulièrement au moment où l'on tente de bâtir sur les ruines laissées par le formidable conflit qui vient de se terminer, de créer aussi une fraternité plus grande entre les individus au sein d'une même nation et une compréhension plus parfaite entre les classes qui forment notre société.

M. Barrette avait intitulé sa causerie: "Un aspect des relations ouvrières de la province de Québec." Le ministre a souligné particulièrement le calme qui a régné sur le front ouvrier de la province de Québec au cours de l'année 1945. Nous devons cette paix, dit-il, à la collaboration qui a marqué les relations capital-travail et aussi au fait que notre législation ouvrière est aussi complète que possible.

L'administration provinciale, au point de vue du travail, se compose actuellement de tous les organismes nécessaires pour répondre à tous les besoins qui peuvent se présenter.

Le ministre du Travail a abordé les domaines des relations industrielles, de la sécurité et des assurances sociales. Il a

Le comité de défense

Québec.—Le comité permanent de défense canado-américaine, formé au début de la guerre afin de tracer des plans de défense de l'Amérique du Nord contre une invasion étrangère s'occupe maintenant de problèmes de reconversion et l'ancien maire La Guardia, qui est à la tête de la délégation américaine au comité qui s'est réuni hier dans l'historique capitale de la province de Québec est arrivé par avion.

Le groupe canadien est dirigé par le général McNaughton, ancien ministre de la Défense. Les nouveaux problèmes qui confrontent cet organisme sont l'établissement des armées de temps de paix et des rapports circulant à Ottawa à savoir que cette question a été étudiée lors de la visite du général Eisenhower, la semaine dernière.

M. La Guardia a dit que le comité a toujours travaillé dans l'harmonie et qu'il n'y a jamais eu la moindre friction entre les deux délégations.

aussi mentionné le Conseil Supérieur du travail composé de représentants d'employeurs et d'employés, assistés d'économistes et de sociologues qui a charge d'étudier notre législation dans le but de la rendre aussi parfaite que possible.

M. Barrette a déclaré qu'en toute franchise, notre législation ouvrière est saine, prudente sociale et progressive.

La paix par la force ou la justice

Les Alliés en guerre attestaient que la réalisation du programme de liberté dépendait du respect des droits de la personne humaine. Or les grandes puissances victorieuses ont violé cette condition tout en prétendant arriver quand même à la liberté promise. Ce n'est pas un effet du hasard, mais une conséquence inéluctable et prévue, que l'on se trouve réduit à fonder la paix sur la force parce qu'on a renoncé à la justice.

La force divise déjà les grandes puissances, car toutes ne disposent pas des mêmes moyens; les pays qui possèdent le secret de la bombe atomique, ou ceux qui sont associés à ces pays, verront naturellement dans cette arme le symbole de la paix imposée par la force; d'autres pays bien armés espèrent faire triompher leurs vœux par leurs propres armes. Et ce sont les puissances moyennes et petites, celles qui se trouvent plus ou moins isolées et exposées qui voient le mieux la précarité de cette paix et voudraient l'asseoir sur la justice. Seront-elles entendues?

M. Schermerborn, le premier ministre de la Hollande, a dit qu'un monde pacifique doit être édifié sur les principes moraux et il a signalé le danger qu'il y aurait à vouloir assoier la coopération internationale sur la peur.

Grèves et Lockouts en novembre 1945

La grève des travailleurs en automoteur à Windsor et les grèves de sympathie qui ont découlé à Brantford, Hamilton, Kitchener, Sarnia et Windsor sont responsables de 70 p. cent de tout le temps perdu à cause des grèves de janvier à novembre 1945, selon la déclaration du ministre du Travail, l'hon. Humphrey Mitchell (La grève de l'automobile à Windsor a commencé le 12 septembre et n'était pas encore réglée le 30 novembre).

Les chiffres de 1945 à la fin de novembre, accusaient 175 grèves affectant 87,855 travailleurs avec une perte globale de 1,216,692 journées individuelles de travail contre 190 grèves affectant 73,173 travailleurs et une perte de 477,613 journées de travail pour la même période de l'année précédente. La sta-

tistique démontre ainsi une augmentation en 1945 de 155 pour cent dans la perte de temps, comparativement à la période correspondante de 11 mois en 1944.

En novembre 1945 24 grèves sévissaient à divers intervalles. Elles affectaient 31,010 travailleurs et entraînaient une perte de 441,938 journées individuelles de travail contre 16 grèves qui affectaient 22,257 travailleurs et entraînaient une perte de 419,210 journées individuelles de travail en octobre 1945.

La grève des travailleurs en automoteur et les grèves connexes ont été responsables de plus de 97 pour cent de la perte totale de temps en novembre dernier et concernaient plus de 90 p. cent de tous les grévistes canadiens à n'importe quel temps du mois en question.

La mise en vigueur de la loi sur la réintégration dans les emplois civils

Dans ses commentaires d'une condamnation récente inscrite par un tribunal de police à Winnipeg selon la loi sur la réintégration dans les emplois civils, M. Arthur McNamara, le sous-ministre du Travail, souligne aujourd'hui qu'elle est la suite du premier recours à la loi qui a été nécessité par le refus d'un employeur de réintégrer un ex-militaire dans son ancien emploi.

"Le fait que c'est la première poursuite, selon la loi en question, en dit long sur la façon admirable dont les employeurs canadiens se sont conformés à la loi", dit le sous-ministre du Travail. Les dizaines de milliers d'hommes et de femmes ont été repris dans leurs anciens emplois selon les conditions que la loi établissait. Aussi, à une période aussi tardive, quand on peut dire qu'une seule poursuite

a été jugée nécessaire, il est inutile d'ajouter quoi que ce soit pour démontrer comment les employeurs ont à la fois observé l'esprit et la lettre de la Loi."

La Loi de l'Impôt

Certains journaux ont annoncé que la taxe de vente provinciale avait été abolie avec effet du 1er janvier 1946. Cette nouvelle n'est pas fondée. La loi de l'impôt sur la vente en détail sanctionnée le 22 juin 1940 N'A PAS été abolie.

Vous avez donc l'obligation de percevoir cet impôt, de faire vos rapports mensuellement comme par le passé, et de faire remise de la taxe au Trésorier de la Province.

S. H. SHINK,
Contrôleur du Revenu
de la Province

Commission des prix et du commerce en temps de guerre

DEMISSION DU SENATEUR CYRILLE VAILLANCOURT

L'honorable sénateur Cyrille Vaillancourt qui occupait depuis deux ans et demi le poste de conseiller spécial du président de la Commission des Prix et du Commerce, vient de résigner ses fonctions.

Depuis mai 1943, l'honorable M. Vaillancourt a agi à titre de conseiller sur des questions se rapportant à la vie économique, aux institutions et au commerce du Canada Français.

"C'est avec regret que nous acceptons la démission de M. Vaillancourt", a déclaré M. Donald Gordon, président de la Commission des Prix. "Son expérience le qualifiait tout spécialement pour aider la Commission et nous avons été heureux de bénéficier de ses services."

VOLAILLE EN CONSERVE

Une augmentation de prix variant de neuf à onze cents la livre pour toute volaille en conserve vient d'être autorisée par la Commission des Prix et du Commerce.

L'ordonnance permettant cette augmentation est entrée en vigueur le 7 janvier. Cependant, les prix demandés aux consommateurs ne seront pas affectés tant que le produit vendu par des conditionneurs ou des grossistes à compter de cette date, n'arrivera pas aux magasins de détail.

FEVES IMPORTEES

Par suite de la faible récolte de haricots de lima et de haricots rouges. La Commission des Prix et du Commerce a émis une ordonnance basant les prix maxima au Canada pour ces

fèves sur les prix de plafond américains, plus les frais de transport et la majoration habituelle accordée au commerce.

Les prix aux consommateurs à Montréal varieront de 15 à 16 cents la livre pour les haricots de Lima et de 12 à 14 cents la livre pour les haricots rouges. Les prix aux autres centres de distribution varieront selon les frais encourus.

JUS DE CITRON IMPORTE

Une révision du prix du plafond pour le jus de citron importé ramenant le prix général au consommateur entre 14 et 15 cents pour une boîte de six onces liquides est entrée en vigueur, ces jours derniers, annonce la Commission des Prix et du Commerce.

La nouvelle ordonnance amène le prix du jus de citron au niveau de ceux établis pour les autres jus de fruits citreux ainsi que ceux en cours pour les citrons frais.

PRIX MAXIMA DES PNEUS ET DES CHAMBRES A AIR

La Commission des Prix et du Commerce annonce que l'administrateur du caoutchouc a émis une ordonnance confirmant les prix maxima déjà établis pour les pneus et chambres à air et les garanties de remplacement continu.

"Vu la demande considérable de pneus et de chambres à air, actuellement, cette politique constitue une protection contre une inflation grave qui aurait certainement commencé dès le moment de la levée des restrictions sur les pneus", a déclaré M. J. A. Martin, administrateur du caoutchouc.

Le C. N. R. a un surplus d'exploitation de \$25,000,000.

Par R. C. Vaughan

Président et directeur général

Bien que l'année qui vient de se terminer ait vu la défaite de l'Allemagne et du Japon, défaite que nous avons toujours cru inévitable, les effets de la guerre qui a bouleversé le monde pendant près de six ans se feront sentir longtemps encore. Malgré tout, nous devons regarder l'avenir avec confiance, convaincus que les hommes de bonne volonté travaillent non seulement à résoudre les problèmes immédiats du monde, mais à prévenir une troisième guerre mondiale. Déjà, nous commençons à nous adapter à des conditions nouvelles et au jeune monde qui s'élève sur les ruines de l'ancien.

Ce changement est reflété dans le résultat de l'exploitation du Canadien National. Jusqu'à la fin d'août dernier, nos recettes ont été légèrement supérieures à celles de l'année précédente, mais en septembre, elles ont accusé une diminution et nous calculons qu'il y aura en 1945 une petite réduction dans le tonnage et le nombre de passagers transportés, ce qui suppose une réduction dans les recettes. Ceci toutefois, est compensé jusqu'à un certain point par une diminution des frais d'exploitation, de sorte que le Canadien National sera encore en mesure de remettre au peuple canadien un surplus en espèces de \$25,000,000, soit une augmentation de \$2,000,000 sur les chiffres de 1944.

Il a été transporté l'an dernier environ 79,900,000 tonnes de marchandises et 32,000,000 de voyageurs.

Les recettes d'exploitation seront d'environ \$433,000,000 et les frais d'exploitation de \$354,800,000, ce qui laissera une recette nette d'environ \$78,200,000.

Au cours de la guerre, le bonus de vie chère et les augmentations de salaire de base imposées par la Commission nationale du travail en temps de guerre ont augmenté notre liste de paie d'environ \$40,000,000 par comparaison avec 1939. Il

n'y eut pas d'autres augmentations de salaires en 1945 et la liste de paie s'est élevée à \$221,520,000. Par ailleurs, l'index du prix des matériaux s'est élevé de 133.7 pour cent qu'il était en 1944 à 136.4 pour cent en 1945, et cette augmentation du prix des matériaux représente \$22,500,000 de plus qu'en 1939 dans les frais d'exploitation.

Entre le jour de la victoire et la fin de l'année, le Canadien National a transporté plus de 150,000 anciens combattants, hommes et femmes, des ports de Halifax, Québec, New York et Vancouver, jusqu'à leur ville natale. De plus la Compagnie a transporté près de 10,000 prisonniers de guerre britanniques de Vancouver à Halifax, ainsi que des milliers d'épouses et d'enfants de soldats canadiens mariés outre-mer et qui sont revenus au pays. Pour transporter nos démobilisés, il a fallu plus de 600 trains spéciaux et de nombreuses sections additionnelles des trains réguliers.

La part que nous avons prise au rapatriement de nos soldats a imposé un lourd fardeau à notre matériel et à notre personnel mais c'est une tâche dont nos employés se sont acquittés avec plaisir et orgueil et à laquelle ils ont apporté toute leur compétence et leur dévouement.

Nous avons été appelés à

transporter quatre fois plus de passagers qu'au cours des années qui ont précédé la guerre, et nous l'avons fait avec pratiquement le même matériel qu'en 1939. Cela veut dire que très souvent, à peine un train de voyageurs est-il vidé dans l'ouest qu'il doit être ramené sans retard à un port de débarquement pour y rencontrer un autre transport de troupes. Il a fallu en plusieurs occasions retirer des wagons-lits et wagons-restaurants des trains réguliers pour accommoder les militaires et le public, comme j'ai déjà eu l'occasion de le souligner, a accepté et incombé dans un admirable esprit de compréhension et de coopération.

Afin de faire mieux comprendre le travail que représente l'assemblage et l'exploitation des trains spéciaux de militaires, je dirai que l'arrivée d'un bateau comme le "Queen Elizabeth" peut nécessiter jusqu'à seize trains spéciaux qui sont mis en marche à une heure d'intervalle. Le nombre des repas servis au cours de l'année dans les wagons-restaurants et wagons-café, buffet et cafeteria s'est élevé à 5,000,000. Sur ce nombre environ la moitié a été servie à nos militaires et depuis le jour de la victoire, un million de repas ont été servis

(Suite à la 2e page)

Distingué Visiteur



Le premier ministre Mackenzie King souhaite la bienvenue au général de l'Armée Dwight D. Eisenhower à l'arrivée de ce dernier à Ottawa. Les citoyens de la capitale ont fait un bel accueil à l'ancien commandant en chef des Armées alliées.

Billet du Jeudi

Un dernier roman d'Henry Bordeaux

A soixante-quinze ans, Henry Bordeaux reste actif comme au temps de sa jeunesse appliquée et de sa maturité. Sans cesse la liste de ses oeuvres s'allonge, et la guerre elle-même ne l'empêche point de travailler. De 1939 à 1945, il publia cinq ou six ouvrages, romans et nouvelles. Le dernier en date, *Le Remorqueur*, vient de paraître simultanément à Paris et à Montréal (1). L'auteur y travailla longuement. Comme il nous en informe lui-même dans une note, l'idée lui en vint d'abord à Paris même. Il le prépara petit à petit, de 1935 à 1939, recueillit sa documentation, consulta ses observations, consulta sur son sujet ceux qui pouvaient, directement ou indirectement, le servir quelque peu. La guerre venue, il se réfugia dans sa propriété campagnarde du Maupas, dans son pays natal de la Savoie. Vieillard avancé en âge, on ne voulait pas de lui dans l'armée, ni dans les administrations. Puisqu'il devait renoncer aux armes, il servit néanmoins en écrivant, en continuant à mener la bataille des idées. Il avait été soldat, en des jours déjà lointains. A la guerre de 1914-18, capitaine d'infanterie territoriale. Il fit partie de l'état-major de la première armée, en Lorraine, puis de l'état-major de la deuxième celle de Verdun, sous les ordres du général Pétaïn, puis du général Nivelle. Dans la solitude montagnarde du Maupas, il ne se pressa point de terminer *Le Remorqueur*. Il y pensa surtout. Pendant que d'autres oeuvres le réclamaient.

Il écrivit enfin le livre d'une haleine, entre le 1er septembre et le 30 novembre 1943, le laissa ensuite reposer, rédigea en 1945 la préface, puis remit le texte à ses éditeurs.

Heureux homme, songeons-nous, qui écrit un livre en trois mois. Au Canada, même les moins doués ne le pourraient. Ils ne disposent pas d'assez de loisirs. Car les écrivains canadiens doivent d'abord gagner leur vie, voir à loger, vêtir et nourrir leur famille, avant de s'accorder la permission de prendre la plume. A la seule condition de s'enfermer la nuit et le dimanche, de se retrancher du monde, de travailler quand les autres s'amuse, peuvent-ils donner un livre en un, deux ou trois ans. Le public ne se rend pas suffisamment compte que chaque livre canadien représente une somme énorme de renoncements et de sacrifices. Aussi doit-on montrer beaucoup de sympathies à ceux qui, hommes et femmes, mènent chez nous une existence quasi inhumaine pour doter patiemment notre pays d'une littérature. Mais revenons à Henry Bordeaux. Son *Remorqueur* se trouve une de ses belles oeuvres, comme le couronnement de sa longue carrière. En certains milieux, il semble de bon ton de s'esclaffer au nom de Bordeaux. Pourquoi? Parce que, sans doute il symbolise simplement le travail, la tradition familiale, l'intégrité intellectuelle, le catholicisme. Son dernier roman s'ajoute à une longue suite d'ouvrages honnêtes, mais destinés aux adultes, non

(1) Aux Editions Variétés.

(Suite à la page 2)

L'UNION DES CANTONS DE L'EST

Journal hebdomadaire

Editeur-proprétaire: "L'Imprimerie d'Arthabaska, Inc.",
Arthabaska, P. Q. — Abonnement: \$1.00 par an - 50 c.
par semestre. Nécessairement d'avance.

ARTHABASKA, 17 JANVIER 1946

Corruption sociale par les Jeux de hasard

Nous avons déjà parlé des jeux de hasard; nous y revenons aujourd'hui, à cause de l'importance de plus en plus grandissante de cette peste.

Nous pourrions vous entretenir des salles de pool. Quelques-unes sont bien tenues, la plupart ne le sont pas.

Le jeu de pool en lui-même est des plus intéressants, car en plus de demander une grande précision, un calme parfait des nerfs, un coup d'oeil assuré, il exige un certain minimum de calcul et partant d'intelligence. Dans certaines salles bien tenues et, admettons-le, chez les Anglais en particulier, le pool se joue en silence, dans la paix.

Dans notre district, ce noble jeu a pris un tout autre aspect; il sert de rendez-vous à tous les fainéants, les désœuvrés et particulièrement les jeunes en bas de seize ans. La plupart ne travaillent pas et alors on voit l'argent nécessaire aux déboursés de leurs parents! Espérons qu'il en est toujours ainsi! Nous connaissons, par contre, le cas de certains jeunes gens de Valleyfield qui se vantent de n'avoir pas à travailler, eux, parce qu'ils savent jouer au pool, parce qu'ils savent "skimmer" leurs adversaires, comme ils disent. C'est donc que l'on joue à l'argent sur les boules. Vous fait-on là une révélation ou bien n'est-ce pas un état de débauche sociale connue de tous et même en haut lieu.

Sans se scandaliser, il faut dire qu'il y a pire encore. Non, seulement l'on "sacre" fortement, mais l'on blasphème horriblement et impunément. Ça passe tout ainsi, ça roule tout autant que les boules sur le tapis vert, ça coule comme l'eau dans le fleuve. Il paraît que nous formons un peuple de "sacreurs". Chacun ses qualités après tout! Vantons-nous-en! Rappelons-nous aussi qu'il y a une loi provinciale avec \$10.00 d'amende et certains mois de prison, contre les blasphémateurs publics. Dans ce cas, nos corps de police ont-ils été créés uniquement pour se promener sur la rue Victoria ou pour faire appliquer strictement les lois?

Un dernier mot sur les gobe-sous, les "slot-machines", les "pin-tables".

Ces instruments de jeu, de pur hasard, créés dans un simple but de récréation selon une étiquette officielle, sont devenus pires qu'un plaie, une gangrène même. L'argent fou au demeurant, est naïf, simple petit ouvrier qui a travaillé, peiné, sué une journée ou une nuit durant, derrière une machine quelconque et qui, en quelques minutes de jeu voit s'envoler le plus clair de ses profits. Toujours il cherche à se reprendre, mais bien rarement rentre-t-il dans le gros de sa mise.

Sans vouloir vous étonner, nous avons vu pire de nos propres yeux. Dans certains restaurants de cette ville, et du reste dans tous ceux du district, les plus acharnés joueurs sont des jeunes qui parfois et souvent n'ont pas atteint les dix ans. Nous avons vu, un soir, un jeune de huit ou neuf ans environ, dans un restaurant de la ville, vers dix heures du soir, jouer dans une "slot-machine" durant une forte demi-heure et y perdre une somme substantielle.

Où prennent-ils l'argent, ces jeunes, pour dépenser ainsi? Des parents... espérons-le encore.

Mais pourquoi se surprendre outre mesure de la vague énorme de crimes, de vols, de meurtres actuellement et s'étonner d'y remarquer une très forte proportion de jeunes et de très jeunes? A tout effet, il y a une cause; à tout acte, il y a un besoin.

Pourquoi ne pas faire une descente, une rafle monstre de tous ces instruments de jeu, de corruption sociale et morale, pourquoi ne pas les détruire et même passer une résolution en interdisant formellement l'usage ou la location? Le bien de la communauté en est l'enjeu; l'usage en est de plus interdit par une loi provinciale. Pourquoi ne pas l'appliquer alors?

Si nous voulons sauvegarder l'ordre public, il est grand temps d'agir et d'agir avec énergie.

N.D.L.R.—Cet article publié dans "Le Salaberry" de Valleyfield, en date du 11 janvier, est d'actualité et le mal qui sévit à cet endroit est malheureusement trop généralisé dans toute la province, voir nos petites villes et villages. On en est rendu à ne plus pouvoir jouer aux cartes sans y mettre un enjeu, ne fusse que quelques sous. C'est une mauvaise habitude pour les "grands" et un mauvais exemple pour les "petits". Les jeux d'argent, sous toutes ses formes, sont défendus, et n'ont jamais enrichi ceux qui s'y livrent.

Le Canadien National

(Suite de la 1ère page)

aux rapatriés voyageant dans les trains du Canadien National. On aura une idée de l'importance de ce service quand on saura que du mois de septembre 1939 à la fin de cette année, plus de 90,000,000 de pièces de lingerie ont dû être blanchies pour le service des wagons-lits ou des wagons-restaurants du Réseau.

Malgré la rareté du personnel entraîné et les rationnements un haut standard d'efficacité a été maintenu dans les huit hôtels exploités à l'année par le Canadien National. Ces hôtels en 1945 ont hébergé quelque 630,500 voyageurs et servi plus de 2,500,000 repas.

Les trois hôtels d'été de la Compagnie: Jasper Park Lodge dans les Rocheuses, Minaki Lodge en Ontario et Pictou Lodge dans la Nouvelle-Ecosse qui ont été fermés pendant plusieurs années seront réouverts au cours de l'été 1946. Déjà, nombre de personnes y ont réservé leurs chambres pour la belle saison.

Les Télégraphes du Canadien National ont eu aussi une année

très occupée. Ils ont atteint un point culminant avec 10,000,000 de télégrammes y compris 500,000 cablogrammes. Naturellement, une grande proportion de ces dépêches se rapportait au rapatriement des troupes et aux modifications rapportées dans l'industrie.

Trois des paquebots du type "Lady" affectés autrefois au service des Antilles ont été perdus durant la guerre. Les deux autres, le "Lady Nelsons" et le "Lady Rodney" sont encore affectés à un service de guerre. La Compagnie exploite pour le moment 11 cargos sur la route des Antilles. Deux de ces cargos, le Chomedy et le Colborne, peuvent prendre quelques passagers pour des voyages essentiels.

Les chantiers maritimes du Canadien National, à Prince Rupert, qui, durant la guerre, ont construit des balayeurs de mines et des cargos, achèvent de remplir leurs contrats. De son côté, National Railways Munitions Ltd., à Montréal, a rempli les siens au cours de l'année et est maintenant fermé. Ces deux subsidiaires ont rendu d'incal-

Le dernier roman d'Henry Bordeaux

(Suite de la 1ère page)

aux enfants de treize ans. Etude psychologique, il se situe dans ce monde si particulier, si prenant et souvent si discuté, de la médecine. Alors que le docteur Malagny consacre sa vie à la lutte contre la tuberculose, le docteur Berriaux ne se soucie que de célébrité et d'argent. Un drame sentimental les confronte tous deux, qui manque de briser le premier. Mais le docteur Malagny se ressaisit, renonce à la tentation d'un moment, retrouve la foi de son enfance. Et il prend rang parmi les remorqueurs, tous ceux-là qui "reprennent constamment la chaîne qui les relie à leur charge, à leurs devoirs."

Bordeaux ne se classe pas parmi les grands stylistes. D'aucuns écrivent avec plus de soin, plus de souci de la phrase polie, harmonieuse, équilibrée. Il n'est pas quand même le dernier venu, et il l'emporte sur un grand nombre, parmi ceux de l'honnête moyenne. Chez lui, la littérature signifie d'abord l'action. Elle doit servir. Il veut qu'elle serve. L'écrivain se préoccupe moins de forme parfaite que d'idées justes. Psychologue toujours doublé d'un moraliste. Si l'on y regarde de près, on s'aperçoit qu'il étudie, de préférence à d'autres, les crimes morales qui peuvent influencer sur la vie sociale. Il est, au premier chef, le romancier de la famille et de la tradition familiale, de l'honneur, du devoir. Cela suffit pour que certaines coteries s'acharnent contre lui. Romancier, Bordeaux est aussi un essayiste, un critique, et non des moindres. Telles de ses études sur Loti, Barrès, Faguet, Charles Guérin, Rudyard Kipling, restent des modèles difficiles à surpasser. De sa critique, appliquée au théâtre comme aux livres, Bourget écrit qu'elle montre "un intellectualisme attentif et passionné, aigu et patient à la fois, toujours aux aguets, et qu'aucun des courants contemporains ne laisse indifférent."

Henry Bordeaux naquit à Thonon, le 29 janvier 1870, fils d'un avocat en vue. Il étudia lui aussi le droit, devint stagiaire, mais renonça tôt au palais. Il débuta dans les lettres comme critique, prit goût au roman en analysant ceux des sues, et dès *La Peur de vivre* (1902) se trouva définitivement lancé. Son oeuvre en tous genres comprend une centaine de volumes.

L'Illettré

(Reproduction interdite)

eulables services au Canada durant la guerre.

Notre Compagnie associée, Air-Canada a augmenté sa flotte d'avions au cours de l'année et étendu son exploitation jusqu'au-delà de l'Atlantique. Quand elle aura les avions voulus elle étendra davantage ses services.

Au cours de l'année, 2,000 wagons de marchandises, dernier modèle, ont été livrés au Canadien National et 233 ont été construits pour les Grand Trunk Western Lines. Pour compléter une commande de 300 wagons frigorifiques à réfrigération par le haut, 146 de ces wagons ont été construits dans les ateliers de la Compagnie à Transcona. Au cours de l'année qui vient, 300 autres wagons du même genre seront construits au même endroit. Il a été aussi commandé en 1946, dix fourgons à bagage, à ligne aérodynamique, et cinq fourgons-postes et messageries. Ces wagons entreront dans la composition des grands trains de voyageurs.

L'été dernier, a été inaugurée la nouvelle ligne sur l'île de Montréal qui va de Eastern Junction à Bout de l'Île. Le but de cette ligne est d'améliorer le service de voyageurs et de marchandises dans la province de Québec. Elle raccourcit de 100 milles un parcours qui doit effectuer les wagons de marchandises et fait disparaître de nombreuses difficultés d'exploitation.

De concert avec la Compagnie

(Suite à la page 5)

Funérailles de M. Ph. Daigle

Mercredi, le 9 janvier, ont eu lieu les funérailles de M. Philippe Daigle, décédé subitement à l'âge de 65 ans.

La dépouille mortelle partit de sa demeure pour se rendre à l'église où un service solennel fut célébré à 9.30 hrs, au milieu d'une foule nombreuse de parents et amis venus rendre un dernier hommage à ce citoyen bien connu.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Henri Bernier, curé de la paroisse. Le service fut chanté par le Rév. Père Désiré Beaulieu, neveu du défunt, assisté de MM. les abbés A. Bernier et G. Leblanc comme diacre et sous-diacre.

On remarquait au chœur, M. le Curé H. Bernier.

Le chant fut rendu par les novices du Collège Sacré-Coeur.

Portait la croix, M. Napoléon Fortier, son neveu.

Conduisait le corbillard, M. S. Bergeron.

Les porteurs étaient MM. André Daigle, Donat Roux, Raoul Daigle, Alphonse Beaulieu, Joseph Croteau et Emery Croteau, tous neveux du défunt.

La quête fut faite par MM. André Daigle et Alph. Beaulieu.

Le défunt laisse dans le deuil, son épouse, née Elvina Croteau et 10 enfants, dont quatre garçons et 6 filles: Charles, Armand Achille et Joseph, Mme Raymond Bessette (Antoinette), Mme Paul DeLafort (Marie), Rév. Soeur Anastasie (Alicie) de la Province d'Alberta, Rév. Soeur Marie Philomène (Philomène) de la Province de Saskatchewan, Mme Raoul Roux (Thérèse) et Mlle Cécile Daigle, de cette ville; ses brues, Mmes Charles, Armand, Achille et Joseph Daigle; ses gendres, MM. Raymond Bessette, Paul DeLafort et Raoul Roux; 19 petits-enfants; un frère M. Onésime Daigle, de St-Paul; une soeur, Mme Alfred Roux, de cette ville, et plusieurs beaux-frères et belles-soeurs.

Parmi les parents venus de l'étranger, on remarquait le Rév. Père Désiré Beaulieu, de Montréal, M. et Mme Sinai Roux, de Fitchburg, Mass., M. et Mme Emery Pouliot, de Tingwick, M. et Mme Alfred Pouliot, de Warwick, MM. et Mmes Onésime et Raoul Daigle, Joseph Croteau, Henri Houde, Adélarde Larocque, Joseph Lanville, de St-Paul, Philippe Poirier, Noé Roux, Froidolin Houle, Henri Croteau, Hervé Alain, Paul Pouliot, MM. Désiré et Pierre Beaulieu, de Victoriaville, Mme Lucien Gélinas, de St-Hyacinthe, M. et Mme Emery Croteau, de Ste-Hélène, Mme André Blanchette et Mme Dugal, M. et Mme Wilfrid Alard de Princeville, et plusieurs autres.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Albert Bergeron.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathies, offrandes de messes, bouquets spirituels et affiliations à l'oeuvre du Noviciat.

Nous réitérons à la famille éplorée nos sincères sympathies.

Colonie agricole-forestière

(Suite de la page 1)

M. Théo. Mercier, chef du service des études économiques, et M. Alphonse Larocque, technicien au service de la colonisation agricole-forestière, se sont récemment discuté avec les représentants du Service Social Economique et la Fédération Coopérative Forestière, les mesures à prendre pour conduire au succès les colonies agricoles-forestières et les autres mouvements agricoles-forestiers.

L'hon. Joseph-D. Bégin porte un vif intérêt à l'initiative des colonies agricoles-forestières et entend étendre cette politique dans toute la mesure sagement possible.

Notes locales

L'assemblée mensuelle pour les membres Lacordaire et Ste-Jeanne-d'Arc aura lieu le 24 janvier à la salle de l'Hôtel de ville, à 7.30 heures.

Comme le prix de présence est de \$8.00 on voudra bien en tenir compte et faire en sorte de se rendre à cette assemblée qui sera intéressante comme toujours, en plus d'être payante moralement pour tous et péuniairement pour au moins un chanceux.

Samedi dernier 36 retraitants de notre ville et paroisse sont partis pour la Villa du Rosaire de Nicolet, aux fins d'y suivre les exercices d'une retraite fermée. Mardi, un autre groupe de 13 de nos concitoyens sont partis à leur tour pour le même endroit, où ils passeront, tout comme les premiers, quelques jours, à méditer, seul avec le crucifix, dans une chambre silencieuse, sur ses devoirs de chrétiens, faire l'inventaire de sa vie passée et prendre de bonnes résolutions pour l'avenir.

Félicitations à tous ces retraitants qui ont su s'imposer les sacrifices nécessaires à cette fin, de même qu'à ceux qui leur ont permis ou facilité ce voyage.

Mme William Bergeron et Mme Alcide Fleury sont allées à Sherbrooke, mardi, rendre visite à Soeur St-Claude (Claire Bergeron) chez les Soeurs de la Ste-Famille.

M. et Mme Louis Albert ont passé quelques jours chez M. et Mme Philippe Coulombe, à l'occasion des Rois.

Miles Marie-Ange et Jeanne Richard, de la Rivière Ouelle, sont en visite dans les familles Antoine Landry et Gérard Houde.

M. Jean Marc Labbé, de Québec, chez ses parents M. et Mme Joseph Labbé.

Mme Alfred Béliveau, de St-Paul, est actuellement en visite chez sa belle-soeur, Mme Octave Gaudet.

Mme Wilfrid Tourville et Mme Brault, de Victoriaville, en visite chez M. et Mme William Brgeron, aujourd'hui.

M. et Mme Henri Gagnon, M. et Mme Ernest Pellerin, Mme Napoléon Roy et ses enfants, Pierre, André et Cécile ont passé le jour de l'an chez leurs parents, M. et Mme Philippe Coulombe.

DECES

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Philippe Lamontagne, décédé à l'Hôtel-Dieu de cette ville le 15 janvier, à l'âge de 78 ans.

Son service aura lieu vendre di, le 18 janvier à 9.30 heures.

Il était l'époux de Ida Beauchesne et le frère de Mme Philippe Lemay, de l'Hôtel-Dieu, à qui nous présentons nos sympathies.

GRATIFICATION

Une gratification du département de l'Instruction Publique a été accordée à Mmes Rita Drouin et Evangéline Labonté, de St-Norbert pour succès dans l'enseignement.

Cette prime de \$20.00 leur est accordée par l'entremise de M. l'inspecteur A. Morissette, de Victoriaville.

Félicitations à ces dévouées institutrices.

COUR SUPERIEURE

Canada
Province de Québec
District d'Arthabaska
No 4213

A V I S

Dame Elizabeth Poisson, épouse de Raoul Nolet, cultivateur et résidant à Saint-Paul de Chester, dans le district d'Arthabaska, a formé contre son mari une demande en séparation de biens.

Arthabaska, le 15 janvier 1946.

HORMISDAS GARIEPY,
Procureur ce la
demanderesse

Cartes professionnelles AVOCATS

JOHN F. WALSH
AVOCAT

Bureau: Voisin de l'Hôtel de Ville
ARTHABASKA, P. Q.

HORMISDAS GARIEPY, C. R.

AVOCAT & PROCUREUR
ARTHABASKA, P. Q.

NOTAIRES

C. R. GARNEAU

NOTAIRE

ARTHABASKA, P. Q.

B. FEENEY

B.A., LL.B.
NOTAIRE
Syndic Licencié de faillites
Vérificateur autorisé par la
Commission Municipale
PRINCEVILLE, P. Q.

JOSEPH HOULE

NOTAIRE

ARTHABASKA, P. Q.

Jean-Marie FEENEY

B.A., L.S.C.
NOTAIRE
Cessionnaire du Grefte de
Me EDGAR LALIBERTE
WARWICK, P. Q.

Casier postal 875 Tél.: Rés. 533; bur.: 600

HORACE BERGERON

NOTAIRE

EDIFICE LAROCHE (Voisin de la Banque Can. Nationale)

199, Rue Notre-Dame
VICTORIAVILLE

Cartes d'affaires

Téléphone 78

C. P. 225

DR JEAN-M. BECOTTE

Chirurgien à l'Hôtel-Dieu

Ex-élève du New-York Polyclinic

RAYONS-X

Bureau et pharmacie à l'ancienne résidence de
l'Hon. J.-E. Perrault, rue de l'Eglise, Arthabaska.

DR C.-A. GILBERT

SPECIALISTE

Yeux — Oreilles — Nez — Gorge

Examen de la vue • Ajustement de verres et montures

197, Rue Notre-Dame VICTORIAVILLE
(Edifice de la Banque Canadienne Nationale)

Tél. Bureau 627

Tél. résidence 744

HENRI CHARETTE, O. D.

OPTOMETRISTE

205B, rue Notre-Dame — VICTORIAVILLE

Tél. Rés. 48

Tél. Bureau 544

DR LIGUORI BRETON

Ex-élève de New-York Polyclinic

Chirurgien à l'Hôtel-Dieu

WARWICK, P. Q.

Rayons X au bureau.

Tél. Local 592

DR LEVI DOYON, D.D.S.

CHIRURGIEN - DENTISTE

Rayons X (au bureau)

202 Notre-Dame, VICTORIAVILLE
(En haut de la Pharmacie Massicotte)

DR EDOUARD DUBORD

DENTISTE

Maladies de la bouche

129 Notre-Dame — Tél. 414 — VICTORIAVILLE

ROY & HAMEL

COMPTABLES LICENCIES

JEAN ROY ALEXANDRE HAMEL
B.A., L.S.C., C.G.A. B.A., L.S.C.

Impôt sur le revenu — Tenu de livres

— Vérification —

• Municipale et Scolaire

• Industrielle et Commerciale

199 Notre-Dame (Edifice Larocque)

VICTORIAVILLE — Tél. 635

6 déc. jno

On ferait beaucoup plus de choses si l'on en croyait moins d'impossible.

Malesherbes.

A VENDRE.—Belle nappe de 3/4 verges de longueur par 70 pouces de largeur, en coton fini toile blanche, broderie Richelieu, avec 12 serviettes et un centre de table. S'adresser à Mme Alcide Fleury, Arthabaska.

Vous les Préferez THÉ ET CAFÉ "SALADA"

On ne naît pas vieille fille

Il n'y a pas que des vieilles filles nées. On ne naît pas vieille fille comme on naît poète ou pianiste. La vieille fille est un produit fabriqué à la maison, comme les tartes et les confitures.

Deviens vieille fille celle qui a accepté d'être l'objet de cette loi de l'offre et de la demande, qui a consenti à étouffer sa personnalité pour rester Mlle une Telle déterminée par sa famille, par sa fortune, par ses espérances, et qui un beau jour, sans avoir compris n'espère plus.

Au départ, quand elle avait dix-huit ans et la fraîcheur de la jeunesse, les parents visaient haut, l'étage au-dessus. A mesure que les années passent, leurs prétentions baissent. Ils l'aiment toujours autant, mais ils n'ont plus confiance. Et l'enfant, pour laquelle on faisait des frais de toilette, des dépenses somptuaires de goûter ou d'hôtel, devient peu à peu le cendrillon qui doit s'occuper du foyer, non pas du sien mais du leur.

La voilà réduite au cercle des relations familiales. Le tour des jeunes gens est vite fait et épuisé: celui-ci n'a pas d'avenir, celui-là a des prétentions. Elle apprend les difficultés de la vie avant de connaître la vie.

Alors, elle rage, elle pleure ou elle rêve. Elle ne voit plus l'univers comme un monde ouvert devant elle et qu'il faut conquérir, mais comme un paradis perdu qui peut prendre, si elle est tout à fait gâtée, figure d'un enfer.

La voici chez elle. Elle ne sait rien faire, ne s'intéresse qu'à elle-même. Elle lit. Si elle est romanesque, chaque lecture, où elle se jette pour s'évader, la ramène, une fois le livre fermé, à sa condition, d'autant plus affreuse qu'elle a rêvé davantage. Si elle ne l'est pas — ou ne l'est plus — ce monde entr'ouvert devant elle lui paraît une duperie: elle déteste l'amour, qu'on ne rencontre que dans les livres, et tous les hommes lui font horreur sans qu'elle les ait jamais regardés.

Voici une autre jeune fille, celle-ci ne croit pas que l'idéal de la vie soit d'épouser un jeune homme choisi par ses pa-

rents, selon leurs convenances.

Elle n'est pas émancipée. L'idéal de la vie n'est pas pour elle la liberté sans frein. Elle ne pousse pas quand on parle de l'amour ou du mariage. Mais elle veut choisir.

Elle se met à travailler. Par nécessité, peut-être. Sinon, parce qu'un métier fait connaître la vie, élargit l'horizon, fait de la fille de ses parents quelqu'un qui existe par lui-même, a des devoirs des charges, des vertus, commet des erreurs, atteint des réussites qui lui donnent le sentiment d'exister, d'être respectable de plaire ou de déplaire pour des raisons qui correspondent à des réalités.

Elle a des amis qui sont mariés. Elle va dîner chez elles, sort avec elle fréquente un milieu qui déborde le sien et qui est de son âge, où ce ne sont pas des douairières, qui lui présentent des pantins, mais des jeunes gens qui se montrent au naturel; non des fiancés possibles et prévus, mais dont l'un, peut-être — ou au bureau ou à l'université — deviendra le mari choisi non par convenance, mais par goût et avec qui, librement, elle courra la grande aventure, une course à travers champs, dont le départ n'aura pas été donné par un starter à cheveux gris sur une piste en terrain plat dont la cendrée est sans surprise.

Qu'importe, alors qu'elle ait vingt ans vingt-cinq ans ou trente ans. Elle est entrée dans la vie, l'a choisie, l'a faite, s'y plaît. Heureuse de la poursuivre, satisfaite de la continuer seule si elle n'a pas trouvé le compagnon qu'elle attendait sans le chercher.

Elle est elle-même une fille telle que Dieu l'a faite naturelle, utile à ses amis, à son milieu, à son père.

Et non pas une vieille fille.
"La Revue de Granby"

Mère économiste, ne perd rien

Raccommoder les vêtements, les retoucher, les repriser, est un art économique pour la maman qui a un ou plusieurs enfants. Que d'enfants ont souffert de la nudité plus que les nôtres et endurer les cruelles privations d'une guerre sans pitié! Pensons à eux. Économisons rayonne, laine, coton, tissus de toutes sortes. Nos petites économies répétées permettront aux peuples européens de jouir d'exportations plus considérables lesquelles leur atténueront les rigueurs de la froide saison.

L'économie, vertu des mères vigilantes, s'étend à tout dans la maison: vêtements, mobilier, manger, rien n'échappe à l'attention d'une mère à l'œil averti. Les rationnements de toutes sortes n'auraient-ils fait acquérir que l'habitude de l'économie? Que toutes nos mères en seraient fières et béniraient un si grand malheur qui nous aurait valu un bien si précieux. Evitons le gaspillage dans le manger. Prenons-nous les moyens nécessaires pour conserver la nourriture que nous payons à bon prix? Dans les garde-manger, les armoires, tous les aliments sont-ils bien à la vue, pouvant ainsi constater si quelques-uns se gâtent? Les légumes sont-ils entreposés dans un endroit à jour où l'air circule raisonnablement? Faisons-nous un inventaire fréquent de nos provisions? La propreté est-elle notre plus grand souci? Elle seule éliminera parfaitement la vermine de toute sorte. Achetons-nous la quantité nécessaire à notre famille, nous rappelant que les prix d'au-

L'alcoolisme, la femme et l'enfant

Nombre de médecins ont étudié avec soin les effets de l'alcool et tous s'accordent à dire qu'ils sont à la fois notifs et désastreux pour la femme alcoolique et pour son enfant.

De multiples et sérieuses expériences ont prouvé qu'une certaine quantité de l'alcool ingéré par la femme enceinte se retrouve dans les humeurs, sécrétions et excréments du fœtus. Ce passage de la mère au fœtus s'effectue rapidement et produit une action nocive sur la santé de l'enfance.

L'expérience quotidienne nous force à admettre que les rejets de parents alcooliques sont généralement moins bien dotés que les autres limités dans leur intelligence, physiquement petits, malingres et chétifs. Ces pauvres petits êtres, non coupables du crime de ceux qui leur ont donné la vie, sont très souvent des victimes toutes préparées à l'idiotie, à l'imbécillité ou à la démence précoce, des sujets prédisposés aux convulsions et à l'épilepsie.

Il a également été prouvé que l'alcool absorbé par la femme se retrouve dans une proportion de dix pour cent non seulement dans la salive, la bile, l'urine, le liquide céphalo-rachidien, le sang, mais encore dans le lait maternel. Nous pouvons immédiatement concevoir toutes les répercussions extrêmement graves qui peuvent affecter le jeune nourrisson allaité au sein d'une mère alcoolisée.

Encore tout frêle, ce bébé, criminellement empoisonné, ne tardera pas à présenter des manifestations d'intoxication, des agitations nocturnes, des convulsions, de l'épilepsie. Prédisposé à l'alcoolisme, cet enfant grandira dans un milieu où l'abus des boissons alcooliques ne fera qu'augmenter sa mauvaise inclination.

Tout jeune adolescent, ce nouvel adepte de l'alcoolisme suivra scrupuleusement l'exemple de ses parents tarés, coupables et insouciant se jettera à corps perdu dans le flot toujours croissant des buveurs et deviendra sous peu un grand malade, un dément ou un phthisique. Si Dieu lui conserve quand même la santé, il sera appelé à devenir tôt ou tard un voleur public et un indésirable de la société.

Nombreuses sont les mères de famille qui, dans un but thérapeutique, croient devoir suivre les conseils de prétendues sages-femmes ou matrones, et ingurgitent régulièrement une certaine dose de spiritueux dans le but d'obtenir une meilleure lactation. D'autres mamans, sous prétexte de renforcer leur enfant délicat ou dyspeptique lui donnent à chaque repas une certaine quantité de vin ou d'alcool.

Nous ne nions pas qu'il soit parfois utile et nécessaire pour une maman de prendre durant une certaine période une petite quantité de cognac sous forme de tonique, mais encore faut-il que cette médication soit prescrite par un médecin au coureur des antécédents maternels, de la position actuelle de la mère. Les conséquences d'une telle médication peuvent avoir trop de répercussions sur elle-même et sur son enfant pour qu'une femme enceinte ou nourrice puisse s'arroger de tels droits.

Que dire de ces parents qui, voulant tonifier leurs enfants, les abreuvant d'alcool? Ne savent-ils pas que leur progéniture alcoolisée deviendra sous peu dégénérée?

D'après les docteurs Proust et Neter, "ces enfants alcoolisés, lorsqu'ils échappent aux désordres fonctionnels ou matériels du système nerveux, présentent des degrés marqués de faiblesse congénitale et d'infantilisme,

ne cachent souvent une infériorité dans la qualité de la marchandise offerte?

Propreté, inventaire fréquent des provisions, sagesse dans les achats, ce sont là des facteurs qui réduiront au minimum les pertes du garde-manger familial.

une diminution progressive de la taille, un faible développement des tissus musculaires, une stérilité relative, un accroissement de la moralité."

L'alcoolisme, dit le docteur Lancereaux, poussé à ses dernières limites, crée en quelque sorte une race spéciale tant au point de vue des facultés mentales qu'au des attributs physiologiques."

Avant de discuter davantage ce problème épineux de l'alcoolisme chez la femme et l'enfant, posons-nous donc la question: "Les femmes boivent-elles?" Hélas, notre expérience de médecin nous force à admettre que le nombre de femmes adonnées de nos jours à ce vice est très grand. S'il vous était possible de questionner les tenanciers d'auberges, de clubs de nuit de grills, d'hôtels, que répondraient-ils?

Plus que cela, si dans la nuit du samedi au dimanche, il nous était donné de faire enquête dans toutes les maisons de chambres et de plaisir de la ville de Montréal, quelle serait la réponse à cette fameuse question: "Les femmes boivent-elles?" La passion de l'alcool, penchant artificiel, est engendrée par de multiples conditions. L'influence du milieu familial, sa tristesse ou son éloignement, la pauvreté du logement, les mauvais exemples, l'éducation faussée et la prédisposition sont autant de causes déterminantes de l'alcoolisme chez la femme. Comme bon nombre de femmes de nos jours boivent autant que les hommes, il s'ensuit une dégradation constitutionnelle et dans un élément de force se développe peu à peu le germe d'une déchéance prochaine.

Des statistiques soigneusement compilées démontrent que la tuberculose fait d'énormes ravages dans les professions et les milieux alcoolisés. A étudier de près ces statistiques, on est amené à conclure que "plus de la moitié des alcooliques deviennent des tuberculeux et que la tuberculose suit une ascension parallèle à la consommation d'alcool."

Dans un rapport présenté à la Société Médicale de Paris le docteur Jaquet, commentant les statistiques de Totham, Angleterre, portant sur 504,923 décès d'hommes au-dessus de 15 ans, a démontré que dans les professions où l'on consomme l'alcool en quantité exagérée, la mortalité dépasse de deux fois et demie la moyenne de la mortalité générale. La moyenne des décès étant représentée par 100 celle des garçons de cabaret était de 257. D'après Bezangon, "l'alcoolisme joue un rôle en créant une véritable prédisposition au développement d'infirmités, de maladies mentales et de la tuberculose."

Point n'est besoin d'aller plus loin en frais de statistiques et de citations. Qu'il suffise de reconnaître les funestes effets de l'alcool sur la descendance, de jeter un regard sur tous ces dégénérés misérables victimes souvent inconscientes de l'alcoolisme, ces êtres que la médecine est impuissante à guérir, et qui sont les déchets de notre société moderne.

Jeunes filles qui lisez ces lignes vous êtes-vous déjà arrêtées un instant pour entrevoir toutes les responsabilités que l'avenir vous réserve?

Mères de familles, votre manière d'agir est bien blâmable si vous croyez vous en prenant un verre d'alcool ou de bière avant chaque repas vous allez augmenter vos forces et enrichir la nourriture de votre enfant. Ce petit être que vous chérissez deviendra peut-être un alcoolique qui vous maudira et fera votre honte. Vous n'aurez alors qu'à faire votre *mea culpa*. Mères de familles, qui faites avaler non seulement une dose de gin à votre grande fille pour calmer ses douleurs, vous aurez plus tard à vous frapper la poitrine lorsqu'elle aura pris le goût des liqueurs enivrantes.

Napoléon voyait juste quand il disait: "L'éducation commence vingt ans avant la naissance", c'est-à-dire à la naissance de la mère. Il importe

CALENDRIER DES COUPONS DE RATIONNEMENT DU CONSOMMATEUR

JANVIER

VALEUR DES COUPONS

BEURRE - 1/2 livre
POULET - 1 livre

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEUDI	VEN.	SAM.
		1	2	3 COUPON DE VIANDE 18	4	5
6	7	8	9	10 COUPON DE BEURRE 136 COUPON DE VIANDE 19	11	12
13	14	15	16	17 COUPONS DE SUCRE 68, 69 COUPON DE BEURRE 137 COUPON DE VIANDE 20	18	19
20	21	22	23	24 COUPON DE BEURRE 138 COUPON DE VIANDE 21	25	26
27	28	29	30	31 COUPON DE VIANDE 22	On peut aussi utiliser les coupons de sucre 68 et 69 pour des conserves.	

Les coupons orangés de conserves 33 à 57, les coupons "P", P1 à P25 et tous les coupons de conserves non numérotés émis pour des fins spéciales. Expirent le 31 janvier

done de préparer la femme à la maternité dès le berceau par la formation de son caractère, l'orientation de sa volonté vers le bien, la vigilance à la pré-prevenir contre les dangers de l'alcool, et des endroits où il coule à flots.

Il importe aussi de diriger le jeune homme, de lui faire connaître les désastreux effets de l'alcool et de lui faire envisager très tôt ses responsabilités futures. Comment séparer que ces jeunes gens, des deux sexes, qui passent leurs soirées dans les boîtes de nuit à s'enivrer, pourront, une fois unis par les liens du mariage, donner à la société des enfants sains et vigoureux!

L'intensité de la vie moderne produit le surmenage. Celui-ci engendre le besoin de stimulants. La fabrication de l'alcool et les facilités de communications, la multiplication des débits et l'attrait des cabarets ont créé une mentalité spéciale, imprégnée d'alcool.

La négligence de la société a permis à ce fléau de s'implanter, de se coller comme une pieuvre au flanc de l'humanité. L'encouragement tacite à la vente de l'alcool par le prélèvement d'un impôt a fini par faire croire ce commerce légitime. De là, l'empoisonnement graduel de notre peuple, la dégénérescence de notre race.

Si, en vérité, nous ne voulons pas augmenter le nombre de nos hôpitaux, multiplier nos sanatoriums, nos asiles d'aliénés, nos prisons, nos pénitenciers, si nous avons réellement à cœur le bien-être de la santé de notre peuple, la croissance en nombre et en force de notre race, il nous faut réagir nécessairement et sans retard contre les tentacules de cette terrible pieuvre.

Que la maman ait toujours à la mémoire les désastres qui peuvent en résulter dans son propre organisme ou dans l'enfant qu'elle porte. Que la jeune fille comprenne une fois pour toutes le rôle enviable qu'elle est appelée à jouer dans la famille chrétienne et dans la société. Cette dernière a besoin de tout le blé qui lève et qui doit croître dans le champ familial.

Jean Paquin, M.D.

"La Famille"

Céréales

Le mot "céréales" suggère généralement l'idée de déjeuners. Beaucoup de personnes oublient ou ignorent qu'elles peuvent être utilisées aussi dans les soupes, les plats de résistance, les biscuits et les petits pains chauds, les poudings et les galettes.

Le Canada produit de grandes quantités de céréales variées. Elles sont par conséquent un aliment facile à se procurer et les Canadiens devraient les utiliser davantage. Les céréales entières sont celles dont aucune partie n'a été enlevée au cours de la mouture. Elles sont un aliment plus complet que celles qui ont été raffinées. Les céréales en flocons, concassées ou roulées ainsi que les farines, sont peu dispendieuses et nous offrent un choix varié.

Les céréales doivent être examinées fréquemment afin de s'assurer qu'elles sont en bonne condition. Toutes doivent être conservées dans un local frais, sec, à l'abri des insectes et de la vermine, dans un contenant

LA GOMME QUI FEND GRANBY FAMEUX
DÉLICIEUSE
RAFRAÎCHISSANTE
GRAND-B
Gomme à mâcher en morceaux et en tablettes
WORLD WIDE GUM CO., LTD., GRANBY

Le menu
d'une famille de quatre
et le rationnement

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
Poulet et boulettes de pâte	Bouilli de bœuf	Short-cake au poulet	Croquettes à la viande	Côtelettes d'agneau	Poisson	Pain de bœuf et de veau
non-rationné	Groupe C	Restes de poulet	Restes de bœuf	Groupe D	non-rationné	Groupe C
	4 livres 2 coupons			1 1/4 livre 4 jetons		1 1/2 livre 6 jetons

4 jetons pour 1/2 livre de bacon.
2 jetons à reporter à plus tard.

Comme le jour d'Action de grâce est maintenant passé et que Noël vient bientôt, il semble opportun de servir du poulet comme mets principal au dîner du dimanche. En choisissant un oiseau d'une bonne grosseur, vous vous assurez des restes à transformer dans une sauce à la crème, mardi. Ce mets prend des airs de fête lorsqu'on le sert à la *shortcake* sur des biscuits à la farine de blé d'Inde. Un *sauvoureux* bouilli de bœuf, lundi, saura satisfaire les gros appétits. En vous servant de deux coupons, vous pourrez obtenir de quoi faire un bon lunch. Le dîner de mercredi se constituera des restes des jours précédents. Grâce à ses connaissances en art culinaire, la ménagère saura les rendre très appétissants. On lui suggère d'en faire des croquettes brunies délicatement au four, ce qui est une façon très simple de s'en tirer malgré la disette de matières grasses, et de les servir avec une sauce aux champignons ou avec une sauce piquante aux tomates. Jeudi, la valeur d'un demi-coupon de côtelettes d'agneau, dans l'épaule, lui permettra d'apprêter un excellent ragout. Vendredi, on reviendra au repas traditionnel de poisson. Un pain au bœuf et au veau auquel on ajoutera une demi-livre de foie non-rationné fera double usage en le servant chaud samedi et en tranches froides au dîner, dimanche. Une demi-livre de bacon pour le déjeuner ou le lunch, laissera deux jetons à utiliser plus tard.

bien fermé. Les boaux de verre sont excellents pour les céréales achetées à la livre. Celles en paquets seront laissées dans leurs paquets, bien fermés.

Pour prévenir le développement des charançons, chauffer les céréales dans un four modérément chaud (pas plus que 200° F.) pendant une heure environ, puis les laisser refroidir avant de les entreposer. Les farines de grain entier et toutes les farines préparées contenant du gras doivent être tenues à l'abri de la lumière et au froid, sans quoi elles seraient exposées à rancir. Les techniciennes en sciences ménagères du Ministère fédéral de l'Agriculture offrent les recettes suivantes utilisant des céréales.

Pain brun à la vapeur
2 tasses de lait
1c. à table de vinaigre
1/2 tasse de mélasse
1/2 tasse farine de blé d'Inde
1 tasse de farine de blé entier
1 1/2 tasse de farine ordinaire

1/2 c. à thé de soda à pâte
1/2 c. à thé de sel

Ajouter le vinaigre et la mélasse au lait. Laisser reposer pendant une heure. Ajouter la farine de blé d'Inde, la farine de blé entier et la farine ordinaire tamisées avec le soda et le sel. Bien mélanger. Verser dans des boîtes de poudre à pâte d'une livre bien graissées. Couvrir et déposer dans 3 pouces d'eau bouillante et faire cuire à la vapeur pendant 1 1/2 heure.

Donne 3 petits pains.
Bœuf haché et blé concassé
1/2 tasse de blé concassé (non cuit)
1 1/2 tasse d'eau bouillante
1 1/2 tasse de bœuf haché cru
1 petit oignon haché
1 c. à table de farine
1 tasse de jus de tomate
1 1/4 c. à thé de sel

Mettre de côté 2 c. à table de blé concassé. Verser l'eau bouillante sur le reste et laisser re-

(Suite à la page 4)

FARINE REGAL
Meilleure pour la Pâtisserie
Meilleure pour les Gâteaux
Meilleure pour le Pain

Le COIN des CULTIVATEURS

La Coopérative Fédérale de Québec fournit les commentaires suivants sur les marchés

BEURRE

La semaine dernière, ce marché a été ferme et les cotes se sont maintenues au plafond fixé par la Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre.

Selon l'Office National de la Statistique les stocks de beurre de beurrerie en entrepôt au Canada, le 1er janvier 1946, se totalisaient à 36,426,261 livres comparativement à 40,974,188 livres à la date correspondante de l'an dernier, soit une diminution de 4,727,927 livres. En décembre 1945, la production canadienne s'est établie à 1,794,550 livres de moins qu'en décembre 1944.

Lundi matin, le 14 janvier, le beurre No 1 pasteurisé, au gros, était coté à 36c. la livre.

FROMAGE

Une ordonnance du 22 novembre 1945, de l'Office des Produits Laitiers, permet la vente du fromage du type Cheddar sur le marché domestique.

Les prix de vente et les prix de remise aux producteurs doivent être conformes à l'ordonnance A-1491 de l'administrateur des produits laitiers.

VOLAILLES VIVANTES

Poulets à rôtir: Les arrivages sont modérés. La demande est active et les prix sont fermes.

Poules: Les arrivages sont moins abondants et de meilleure qualité. La demande s'est améliorée et les prix sont stationnaires.

Poulets à griller: Les arrivages sont presque nuls. La demande est active et les prix sont fermes.

VOLAILLES ABATTUES

Poulets, poules, dindes, oies: Les arrivages sont régulièrement absorbés et les prix sont stables.

OEUFs

Montréal et Québec: Les arrivages sont plus abondants. La demande est limitée et les prix ont tendance à fléchir.

POULETS VIVANTS "A rôtir"

Rouges et blancs	
A	26c.
B	25c.
C	24c.
Gris	
A	26c.
B	25c.
C	24c.

POULES VIVANTES

Toutes races, sauf "Leghorn"	
A	21c.
B	20c.
C	19c.
Race "Leghorn"	
A	18c.
B	16½c.
C	15c.

JEUNES DINDES VIVANTES

A	29½c.
B	27½c.
C	26½c.

DINDES VIVANTES Vieilles Mâles

A	25½c.
B	23½c.
C	22½c.

Vieilles Femelles

A	29½c.
B	27½c.
C	26½c.

COQS VIVANTS

La livre	15c.
----------	------

LAPINS VIVANTS

5 lbs et plus	17c.
---------------	------

POULETS VIVANTS "A GRILLER"

(Toutes couleurs)	
A—1¾ lb. jusqu'à 3 lbs.	27c.
B—1¾ lb. jusqu'à 3 lbs.	26c.
C—1¾ lb. jusqu'à 3 lbs.	26c.

POULETS ABATTUS "Engraisés au lait"

Spécial	33c.
A	32c.
B	30c.

"Sélectionnés"

Spécial	31c.
A	28c.
B	28c.
C	25c.

POULES ABATTUES

A	27c.
B	25c.
C	22c.

JEUNES DINDES ABATTUES

A	36c.
B	34c.
C	31c.

OIES ABATTUES

"Avec la tête et les pattes"	
A	24c.
B	22c.
C	18c.

N. B.—Les oiseaux de pesantier moindre et de mauvaise qualité qui n'entrent dans aucune des catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

OEUFs NON CLASSES

Prix nets — F.A.B. Montréal

Caisses retournées	
A—Gros	32½c.
A—Moyens	30½c.
B	25c.
A—Poulettes	22½c.
C	20½c.

N. B.—Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 8% aux expéditeurs individuels et de 5% aux Coopératives affiliées.

BEURRE FRAIS

No 1 pasteurisé	35-5/16c.
No 2 pasteurisé	34-5/16c.
No 3 pasteurisé	33-5/16c.

FROMAGE

Blanc	
No. 1	22c.
No. 2	21½c.
No. 3	21c.
Coloré	
No. 1	22-1/16c.
No. 2	21-9/16c.
No. 3	21-1/16c.

F. A. B. Point d'expédition de la fabrique.

N. B.—Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi 14 janvier 1946, par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

PORCS

A	19.25
B-1	18.85
B-2 et B-3	18.60
C	17.60
D	17.35
Léger	16.85
Lourd	16.85
Extra lourd	17.00 à 17.50
(196-215 lbs)	17.00 à 17.50
(216 lbs et plus)	17.00 à 17.50
Demi-castrat	14.60
Blessé	A leur valeur
Truie	17.00-17.50
Verrât	9.00-10.00

Les ocrs du gouvernement fédéral au montant de \$8 sur les A et de \$2 sur les B1, seront payés par mandats attachés aux certificats de classification.

VEAUX DE LAIT

Choix	15.00-15.50
Bon	14.50-15.00
Moyen	13.00-14.00
Commun	11.00-12.00
D'Herbe	7.00-9.00

AGNEAUX

Agneau et agnelle en lot mélangés non classifiés	12.00-12.50
--	-------------

MOUTONS

Bon	7.50-8.00
Commun	4.00-5.00

BOUVILLONS

Choix	12.50-13.00
Bon	12.00-12.50
Moyen	10.50-11.00
Commun	9.00-9.50

TAURES

Choix (Type à boucherie)	10.75-11.00
Bonne	10.00-10.50
Moyenne	9.00-9.50
Commune	6.50-8.00

VACHES

Choix (Type à boucherie)	9.25-9.50
Bonne	8.50-9.00
Moyenne	7.00-8.00
Commune	6.00-6.50
Très Com.	5.00-5.50

TAUREAUX

Choix (Type à boucherie)	9.00-9.50
Bon	8.00-8.50
Moyen	7.50-7.75
Commun	6.50-7.00

Comment faire des planchers hygiéniques et chauds pour les porcs

Le fait de pouvoir la porcherie de planchers hygiéniques et qui conviennent bien aux porcs à toutes les saisons de l'année a toujours été un problème assez épineux pour les cultivateurs.

Il ne suffit pas d'avoir un plancher bien constitué, bien disposé, et ayant la pente voulue pour bien s'égoutter, mais encore faut-il qu'il soit salubre, c'est-à-dire qu'il ne soit pas humide, ni trop froid durant les longs mois d'hiver, car autrement les porcs seraient fort exposés à contracter des maladies tels que l'arthrite, le mal de pattes ou encore ils ne se développeraient pas normalement. C'est pourquoi, bien que le plancher en ciment soit idéal au point de vue sanitaire, il est cependant trop froid pour les jeunes porcelets et la truie qui vient de mettre bas. En effet, il est reconnu que le plancher de ciment est ordinairement froid; de plus, si la ventilation n'est pas bien appropriée, il est exposé à suinter par les temps humides et pluvieux.

Pour parer à ces inconvénients, voici ce que le surveillant en industrie animale de l'Alberta recommande, dans un communiqué du "Weekly Market News" de Winnipeg, le 27 décembre. Il rapporte qu'en Nouvelle-Zélande on fabrique un béton composé de ciment et de sciure de bois qui conviennent très bien au plancher des porcheries. Après plusieurs années d'expérience, dit-il, l'on nous affirme que le béton ainsi obtenu est plus hygiénique, plus durable, plus sec, et plus chaud que le béton ordinaire ou encore que des planches rapportées sur le ciment. Toujours d'après le même article, voici la méthode recommandée dans la fabrication de ce béton. "Le mélange de brin de sciure et de ciment doit être mis en couverture sur un plancher de béton

ordinaire seulement aux endroits où se couchent les porcs. Trois parties de sciure de bois et une de ciment sont les proportions recommandées. Pour une surface de huit pieds, d'une épaisseur de deux pouces, il faut trois sacs de ciment. La sciure de bois doit être aussi grosse que possible. Les ingrédients doivent être bien mélangés et incorporés les uns aux autres. La meilleure façon de procéder est de commencer au fond du compartiment où les porcs se couchent, sur une largeur que l'on peut facilement manoeuvrer à l'aide d'un flotteur en bois, qui, en l'occurrence, est une planche ordinaire dont on se sert pour niveler la surface. Le béton au brin de sciure doit être appliqué par couche d'un demi pouce jusqu'à ce que l'épaisseur requise de deux pouces soit atteinte. Ensuite la surface rugueuse doit être polie à l'aide d'une mince couche de ciment pur que l'on étend avec une planche et enfin recouverte de sable pur pour rendre le plancher imperméable. Les entrées des portes qui conduisent à l'enclos doivent être faites en ciment pur sur une largeur de quatre à six pouces pour que le nouveau plancher ne se brise pas. L'on doit laisser durcir le plancher fait d'un mélange de ciment et de brin de sciure au moins trois semaines, avant de s'en servir."

La méthode que nous venons de fournir dans la fabrication de ce genre de béton (qui ne doit être employé que dans la partie de l'enclos où les porcs se reposent et se couchent) devrait être considérée des cultivateurs qui ont des planchers à faire dans leur porcherie.

J.-E. BISSON, agronome, Gérant de la Coopérative Can. du Bétail de Québec, Ltée.

Les rations des volailles et leur effet sur les oeufs

Les aliments que l'on donne aux volailles avant et pendant la saison d'accouplement exercent un effet important sur l'éclosion des oeufs. Pour obtenir de meilleurs résultats il faut que les aliments essentiels pour procurer une bonne éclosion soient données aux hôtes de la basse-cour de quatre à six semaines avant que l'on commence à mettre les oeufs de côté pour l'incubation. Ce sont les protéines, les substances minérales et les vitamines contenues dans les aliments employés qui régissent l'éclosion. Les rations qui stimulent la ponte ne sont pas nécessairement les meilleures pour les oiseaux reproducteurs, dit R. M. Hooper, de la Ferme expérimentale fédérale de Brandon Man.

Il y a deux systèmes qui s'offrent à l'aviculteur pour fournir de bons aliments à ses sujets de reproduction; il peut acheter un concentré commercial pour l'incubation ou acheter séparément les ingrédients nécessaires et préparer le mélange concentré lui-même, sur la ferme. Ce qui importe le plus cependant, c'est que les aliments nécessaires soient donnés aux oiseaux bien avant le commencement de la saison d'incubation.

En fait d'aliments protéiques pour les sujets reproducteurs, les meilleurs sont la poudre de lait, la farine de poisson et la farine animale qui contiennent du foie. Un mélange de six livres de farine animale, quatre livres de farine de poisson et deux livres de poudre de lait, ajouté par chaque 100 livres de pâtée est satisfaisant. Le lait fermenté et le lait de beurre sont excellents pour les sujets reproducteurs et quand on donne l'un ou l'autre de ces produits comme breuvage, on peut réduire légèrement la quantité de suppléments protéiques. On peut fournir les vitamines du lait sous forme de lait liquide ou de poudre de lait.

En ce qui concerne les autres vitamines nécessaires pour les sujets reproducteurs, on les trouve principalement dans la verdure et l'huile de poisson. Les huiles alimentaires tirées du poisson contiennent les deux vitamines "A" et "B". Les huiles dont la teneur en vitamines est garantie sont les plus sûres. On devrait fournir tous les jours de la verdure sous forme de feuilles de luzerne ou de trèfle d'avoine germée ou de légumes verts. On aura soin de ne donner qu'une quantité modérée des légumes qui stimulent l'action des intestins.

La densité ou la texture de la coque de l'oeuf exerce un certain effet sur l'éclosion des oeufs. On devrait toujours tenir à la disposition des poules une provision de coquilles d'huîtres ou d'une substance minérale, riche en calcium, et il est parfois nécessaire d'y ajouter deux ou trois livres de coquilles d'huître broyées, de poudre d'os ou de poussière de chaux par chaque 100 livres de pâtée sèche. L'emploi d'huile de poisson déjà mentionnée aide également à former de bonnes coquilles d'oeufs. L'addition d'une petite quantité de sulfate de magnésie dans la pâtée sèche améliore la qualité de la coquille et stimule l'éclosion. On recommande d'en mettre 4 onces pour chaque tonne de pâtée. Pour que le sulfate de magnésie soit bien réparti dans toute la pâtée, il faut le mélanger à la farine de viande immédiatement avant de mélanger la pâtée.

L'électricité au service du cultivateur

L'Office de l'Électrification Rurale vient de publier sa première brochure pour vulgariser le Bill 14 et pour expliquer le fonctionnement des Coopératives d'électricité.

Les coopératives organisées ou en formation qui désirent se procurer de ces feuillets explicatifs, pour en faire la distribution à leurs membres n'ont qu'à adresser leurs demandes au "Service des publications, Office de l'Électrification rurale Hôtel du Gouvernement, Québec."

Tandis que les équipes d'étude sont encore en marche, les cultivateurs devraient lire et discuter en commun cette brochure pour se renseigner sur les possibilités de l'électrification rurale dans leur milieu et pour apprendre à se grouper dans le but d'obtenir les services de l'électricité.

NICOLET

—Ce fut avec grande solennité que la fête de Noël a été célébrée à la Cathédrale où S. E. Mgr Lafortune officia pontificalement. Après la messe, il donna la bénédiction papale à tous les fidèles. La chorale a exécuté une messe en parties. M. Chatillon touchait l'orgue.

—Par l'intermédiaire de M. Fleury, député provincial, le conseil de ville a obtenu un octroi de 50% sur l'achat de boyaux et d'échelles à incendie.

—Des Dames de charité ont organisé une fête pour les petits orphelins du Christ-Roi où plus de 300 enfants assistèrent au défilé de Noël. Les Religieuses avaient préparé un beau programme de circonstance.

—M. George Caron, électricien, a été encois comme marguillier à la cathédrale en remplacement de M. J. L. Proulx sortant de charge.

L'utilité des oiseaux

La grive avale par millions les insectes nuisibles.

L'étourneau fait une énorme consommation de sauterelles.

L'alloette s'attaque aux vers aux grillons et aux oeufs de fourmis.

Le moineau dévore les vers blancs et les pucerons.

Le rossignol est grand destructeur de larves.

Il ne faut donc pas détruire ces oiseaux bienfaisants.

N'entretenez pas de votre bonheur un homme moins heureux que vous.

Pythagore.

PRINCEVILLE

—Naissance:

Marie Claudette Céline, fille de M. et Mme Maurice Jacques, cultivateur. Parrain et marraine, M. et Mme Emilien Racour, oncle et tante de l'enfant.

—Sépulture: Gertrude Blanchette, épouse de Hormidas Chauvette, décédée à l'Hôtel-Dieu de Montréal, à l'âge de trente-sept ans. Étaient présents MM. les abbé Elzéar Coll et Wellie Coll, parents de la défunte, son époux, M. Hormidas Chauvette; ses frères, Conrad, Emile et Albani Blanchette, Antonio Lacroix et Eddy Boucher, ainsi que de nombreux parents et amis.

Sincères condoléances aux parents éprouvés.

—Voici la cédule du Club sportif de la "Relève de Princeville" pendant le mois de janvier:

Dimanche le 6: Victoriaville à Princeville, partie remise.

Mardi, le 15: Princeville à Warwick.

Dimanche, le 20: Victoriaville vs Princeville.

Samedi, le 26: Princeville vs Victoriaville.

Jeudi, le 31: Princeville vs Warwick.

Céréales

(Suite de la page 3)

poser pendant 10 minutes. Faire revenir la viande et l'oignon haché, ajouter la farine, le jus de tomate et le sel. Dans un plat allant au four, déposer par rangs en alternant le mélange de viande et de blé concassé de viande et de blé concassé de viande. Saupoudrer le dernier rang avec les 2 c. à table de blé concassé sec. Couvrir et faire cuire dans un four modérément chaud, 375° F. pendant 30 minutes. Découvrir et continuer la cuisson pendant environ 30 minutes ou jusqu'à ce que doré. Six portions.

Tranches de céréales sautées

2 tasses de céréales cuites
1 oeuf
2 c. à table de lait
Mie de pain fine

Déposer la céréale dans un petit moule. Refroidir jusqu'à ce que cela soit ferme. Trancher par tranches d'un quart de pouce d'épaisseur. Mélanger l'oeuf et le lait. Saucer les tranches de céréales dans le mélange d'oeuf et de lait puis les rouler ensuite dans la mie de pain. Faire fondre un peu de graisse dans une poêle chaude et faire rôtir les tranches des deux côtés. Servir avec de la gelée, des confitures ou du sirop. Six portions.

M. N. R. Crump promu au C. P. R.



M. E. D. COTTERELL, vice-président des lignes de l'Est au Pacifique Canadien annonce la nomination de M. N. R. Crump au poste important de gérant des lignes de l'Est de cette compagnie. Il occupait depuis un peu plus d'un an le poste d'adjoint du gérant général.

Fils d'un ancien surintendant du Kettle Valley Railway, une filiale du C.P.R. en Colombie-Britannique, M. N. R. Crump commença sa carrière d'homme de chemin de fer comme simple manoeuvre dans les ateliers du Pacifique Canadien à Revelstoke, C.B., en 1920. Il était à ce moment là âgé de 16 ans seulement. Quelques mois plus tard, il devint apprenti machiniste à Field, dans les Rocheuses, puis fut par la suite transféré à Winnipeg. Durant son séjour dans la capitale du Manitoba, il suivit des cours du soir et réussit à obtenir son admission à l'Université de Purdue, aux États-Unis.

M. Crump, une fois son stage à l'université terminé, revint au C.P.R. où il servit d'abord comme machiniste aux usines Weston, qu'il exploite cette compagnie près de Winnipeg. Il fut ensuite contremaître en divers centres divisionnaires de l'Ouest. M. Crump fut nommé surintendant du district de l'Ontario en octobre 1943, puis adjoint du gérant général en 1944.

TINGWICK

—M. Pierre Hince a été élu marguillier en remplacement de M. Joseph Rhault, sortant de charge. Le banc d'oeuvre se compose maintenant de M. Albert Simoneau, Léopold Leblanc et Pierre Hince.

—Les conseils de notre paroisse se compose comme suit:

Chénier: Maire, M. Hermant Nolin; conseillers MM. Armand Moreau, Joseph Laroche, John Charette, Wellie William, Fernand Bourbeau et Maurice Croteau.

Pour Tingwick: Maire M. Rosario Allison; conseillers, MM. Edmond Plourde, Roy Morrell, Edmond Allison, Désiré Lebel, Harold Purcell et Donat Boutin.

—M. Hervé Pellerin fils de M. et Mme Paul Pellerin, de St-Rémi de Tingwick, a épousé Mlle Elizabeth Lambert, fille de M. et Mme Donat Lambert, de notre paroisse.

—Mme J. E. McNeil et son fils, Emile, ont visité des parents aux États-Unis.

—Mme Ubald Cayouette, de St-Hyacinthe, a rendu visite à des parents par ici.

NOUVELLES DE VICTORIAVILLE

Le Rév. Père Philias E. Roy, O.P., de Québec dans sa famille dernière. Le R. Père Roy a donné les instructions aux messes dimanche dernier à la paroisse des SS. Martyrs.

—Mlle Lucille Piché, de Sherbrooke, en visite dans sa famille il y a quelques temps.

—Mlle Simone Hamel a passé la fin de semaine à Victoriaville chez M. et Mme Eugène Mercier.

—M. et Mme Adéoda Roux et leur fils Michel, de Thetford, ont passé quelque temps à Victoriaville chez leurs parents.

—M. Dollard Huot, de Québec, de passage en notre ville, la semaine dernière, par affaires.

—Mme Roméo Marchand et sa fille, Mariette sont actuellement à Québec, où elles visitent des parents.

—Mme C. A. Gilbert est allée à Québec dernièrement.

—Mlle Jacqueline Roux a passé la dernière fin de semaine à Plessisville, chez sa sœur, Mme Antonio Fournier.

—Mlles Réjeanne Paradis et Thérèse Talbot sont actuellement en voyage à Chicoutimi, les invitées de M. et Mme Maurice Potvin.

—M. l'abbé Elzéar Coll, ex-vicaire à Ste-Victoire est nommé présentement vicaire à Plessisville.

—M. et Mme Arthur Fargue et leur bébé, Renaud, M. et Mme Marcel Prince et leurs enfants, Hélène, Pierrette et Richard, de St-Camille de Wolfe, sont venus visiter les familles Georges

Prince et Lionel Pellerin, durant les Fêtes.

—M. et Mme A. D. Boucher ont passé quelques jours à Montréal, chez M. et Mme Stan. Benoit.

—M. Conrad Leblanc, de Québec, était de passage chez Mlle L. Duval, la dernière fin de semaine.

—M. Roméo Charest, de notre ville, travaille maintenant à Toronto.

—Mme Arthur Binette est actuellement à Ottawa, chez sa fille, Mme Lucien Lalonde.

—Mlle Lucille Vallières est présentement en voyage à Québec.

—Les activités sont reprises au Cercle Musical après des vacances bien méritées. Les membres de La Fanfare sont à préparer leur concert annuel, qui, à en juger par la qualité des pièces choisies, s'annonce pour être très intéressant.

Le Président, M. C. E. Rivard, assistait samedi et dimanche, à l'assemblée de l'Association des Fanfares Amateurs de la Province de Québec, tenue à l'Hôtel Queen's à Montréal, sous la présidence de M. Arthur Binet, de la Fanfare de Salaberry de Valleyfield.

Le Festival annuel des Fanfares sera tenu le 14 juillet au Stade Molson's, à Montréal. Environ 40 fanfares prendront part à cette fête musicale. Le numéro spécial sera donné par une des meilleures fanfares de notre continent.



Reportage du Hockey

La Ligue Provinciale

Les parties de la Ligue Provinciale ont été jouées tel que cédulées, en fin de semaine. Les Rapides de Lachine, affaiblis par les joueurs blessés ont perdu les trois parties qu'ils ont jouées; par contre, les Randers de Sherbrooke ont fait un pas en avant en gagnant deux joutes.

Les Tigres de Victoriaville, après une dure partie samedi soir, sur une glace très mauvaise, qu'ils ont remporté au score de 4 à 1, ont du baisser pavillon dimanche contre les Randers. Ils ont tenu deux périodes contre la brillante équipe de Sherbrooke mais la troisième période les a vu faiblir lamentablement, et leurs adversaires s'assurèrent de la partie avec trois points comptés en une minute.

Samedi prochain, les Tigres recevront pour la dernière fois les Cougars de Cornwall. Ce Club il est vrai, n'a pas un classement bien avantageux mais les amateurs aiment toujours les voir évoluer car ils donnent toujours leur meilleur et la malchance seule les empêche souvent de gagner.

Dimanche après-midi, les Rapides de Lachine seront les visiteurs. On s'attend à ce que cette joute soit farouchement disputée. Les Tigres visent toujours à déloger les Rapides de la première position et ils en auront l'occasion en fin de semaine.

4—Sherbrooke: McIntyre	
Gagnon	5.05
5—Sherbrooke: H. Carnegie	
O. Carnegie, McIntyre	12.27
6—Victoriaville: Bourdon	
P. Hébert	14.27
Pun.: Marshall, McIntyre.	
Arbitres: Boucher et Cantin.	

Les Tigres battent Shawinigan

Hier soir, lors d'une partie d'exhibition les Tigres de Victoriaville ont défait les Cataractes de Shawinigan au score de 9 à 8. Malgré le froid intense une foule assez nombreuse s'est rendue pour voir à l'oeuvre ce fameux club senior contre nos porte-couleurs. Ces derniers ont bien figurés. Chevalier remplaçant Cotnoir dans les filets du club visiteur et pour les Tigres Hamel prit la place de Nadeau. Comme tous les amateurs le savent, Hamel est le gardien substitut des Tigres et pour prendre de l'expérience tère prêt à remplacer Nadeau au cas de maladie ou blessure, il faut nécessairement qu'il ait l'occasion de jouer pour lui donner la confiance en lui-même et c'est pour cela que l'instructeur Lucien Blanchette lui confia la garde des filets hier soir.

Petit compta deux points et Préfontaine, Bourdon, Malette, Tremblay, Bouchard, R. Hébert et Deslongchamps chacun un, pour les Tigres.

Planche, Aréand, Russell, Fillion, Gravel, Teupin, Bergeron et Cinor ont marqués les buts du Shawinigan.

Voici le score des parties jouées en fin de semaine dans la Ligue Provinciale:

Vendredi, 11 janvier:
Lachine 1, St-Hyacinthe 8.
Drumville 6, Cornwall 3.

Samedi, 12 janvier:
Lachine 4, Sherbrooke 8.
Cornwall 1, Victoriaville 4.
St-Hyacinthe 9, Drumville 3.

Dimanche, 13 janvier:
Cornwall 2 St-Hyacinthe 8.
Sherbrooke 4, Victoriaville 2.
Lachine 3, Drummondville 4.

Mardi, 15 janvier:
Drumville 3, Sherbrooke 6.
Mercredi, 16 janvier:
St-Hyacinthe 11, Lachine 5.
Drumville 2, Sherbrooke 3.

Voici la liste des scoreurs pour Les Tigres:

Joueurs	PJ	B	A	Tot.	Pun.
A. Bourdon	19	17	18	35	10
M. Bouchard	18	9	18	27	8
P. Hébert	18	10	17	27	10
R. Marcotte	12	4	14	18	4
Delongchamps	13	9	7	16	7
J. Petit	11	7	8	15	9
R. Malette	11	7	7	14	6
R. Hébert	19	3	10	13	29
J. Préfontaine	19	7	5	12	22
R. Roberge	18	6	6	12	12
F. Abran	14	5	4	9	10
P. Kalapaka	14	1	4	5	4
R. Denault	18	1	3	4	10
N. Tremblay	8	0	2	2	4

Position des Clubs:

Clubs	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Lachine	25	14	9	2	108	100	30
Victville	19	13	5	1	92	56	27
St-Hyac.	22	12	9	1	109	99	25
Sherb.	19	11	8	1	98	64	23
Drumville	21	8	11	1	74	101	17
Cornwall	24	4	20	0	79	140	8

Moyenne des Gardiens de buts:

Victoriaville	3.0
Sherbrooke	3.3
Lachine	4.0
St-Hyacinthe	4.5
Drumville	4.7
Cornwall	5.4

Tél. 652
J. H. MATTE
COMPTABLE-VERIFICATEUR
Vérifications municipales, scolaires et commerciales.
Préparation des rapports sur le Revenu
17, RUE ST-JEAN-BAPTISTE
VICTORIAVILLE, P. Q.

A Vendre ou à Echanger
Achats, ventes, échanges de tous genres de propriétés par toute la province.
Pour plus amples détails, adressez-vous:
ALBIN SAMSON
Agent d'Immeubles
Bureau, 8 rue King-Est, Apt. 1
C. P. 627 — Tél. 1657-M
SHERBROOKE, P. Q.

Le Canadien National

(Suite de la page 2)

Marconi, le Canadien National a expérimenté en 1945 la direction par radio de trains en gare. Un système à triple rayonnement, qui fonctionne entre locomotives et entre locomotives et le bureau des ordonnanciers, fait disparaître la nécessité d'ordres écrits et semble promettre une exploitation plus efficace et plus économique. Les expériences se continuent.

Le rapatriement de nos soldats se continuera jusqu'au début de l'été prochain, de sorte que la guerre n'est pas tout à fait finie pour le Canadien National, mais nous sommes heureux d'entrer dans une période de transition et nos plans pour l'avenir sont fort avancés. Lorsqu'il sera possible de se procurer du nouveau matériel, le public voyageur profitera des derniers perfectionnements apportés à ce matériel.

A VENDRE

Un mélangeur à moulée, marque Fonderie St-Anselme, pratiquement neuf. Pour informations, s'adresser à **HENRI TROTIER**, 5 DeBigarré, Victoriaville

AGENT D'IMMEUBLES

M. Alfred Dussault (père), a le plaisir d'annoncer qu'il a ouvert un bureau public comme agent d'immeubles.

Il a actuellement plusieurs maisons de un à quatre logements, dans toutes les parties de la ville; aussi une beurrie moderne, recevant quinze à dix-huit mille livres de lait par jour, à 2 1/2 milles du village, près de l'école, construction en brique et autres dépendances, à vendre pour cause de santé.

Pour plus amples informations, s'adresser à

ALFRED DUSSAULT (père)
17 rue Albert,
Victoriaville, P. Q.

CHAUFFAGE AUTOMATIQUE

Si vous désirez un bon foyer mécanique (Stoker), visitez les distributeurs autorisés du fameux "IRON FIREMAN"



Vendu par:
La Fonderie "UNIVERSEL"
Victoriaville, P. Q.
7 sept. j.n.o.

Réunion familiale

Au Jour de l'An, un groupe de parents et d'amis se sont réunis chez M. et Mme Alexandre Pellerin, de Victoriaville, pour fêter le soixante-douzième anniversaire de M. Alexandre Pellerin.

Étaient présents: M. et Mme Alexandre Pellerin, M. et Mme Raoul Pellerin et leur bébé, Micheline, de Lévis, M. et Mme Paul-Emile Moreau et leurs enfants, Jean-Paul, Bruneau, Gilles et Gaston Moreau, M. et Mme Origène Sirois et leurs enfants, Jeanne-d'Arc, Gaétan, Laurianne, Claire et Gilberte Sirois, M. et Mme Lionel Pellerin et leurs enfants, Martial et Ronald Pellerin, M. et Mme Antonio Pellerin et leurs enfants, Réal Lucien et Clément Pellerin, M. et Mme Elphège Pellerin, M. et Mme Alphonse Béthiveau et leur fille, Brnadette, Mme Adéla Blouin, M. et Mme Florian Rioux et leurs enfants, André et Denis, M. et Joseph Hubert, M. et Mme Armand Tardif, de Plessisville, Mlle Aline Prince, M. Jean-Louis Prince, MM. Marcel Prince et Clément Côté.

De jolis cadeaux furent présentés au jubilaire. Tous s'amuseront ferme jusqu'à une heure avancée en faisant du chant et de la musique.

NAISSANCES

M. et Mme Maurice St-Cyr, de St-Paul de Chester, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Claude-Henri. Parrain et marraine, M. et Mme Hector Desserres, d'Arthabaska. Porteuse Mme Clément Desserres.

M. et Mme Anselme Roy (Éliane Pilote), d'Absestos, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph Michel Clément. Parrain et marraine, M. et Mme Clément Côté, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Elphège Pilote, grand-mère de l'enfant.

VENDEURS DEMANDES

Assurez-vous une situation enviable. Durant vos loisirs, détaillez à domicile 200 Produits JITO de qualité insurpassable. Spéciaux at-trayants. Bons profits. Aucun risque. TRENTE JOURS DESSAI GRATUIT. Pour catalogue, renseignements, écrivez à: CIE JITO, P. B. 16, Station T, Montréal.

On se sépara heureux de cette belle réunion de famille.

Trayeuse à Vendre

La fameuse Trayeuse FARM MASTER, chaudière en acier inoxydable, pompe complète, vacuum, stérilisateur, moteur électrique ou à gazoline, etc., au prix de \$200.00.

Demandez nos dépliants et nos prix pour épandeur d'engrais JUTRAS. Commandez à bonne heure pour livraison au printemps.

ARMAND CHAMPOUX,
Warwick, Co. Arthabaska.

10 janv. 1 an

Pour garder votre linge propre et sans tâche

Adressez-vous à

ARMAND BOUCHARD

NETTOYEUR - TEINTURIER

Les plus nouvelles méthodes pour nettoyage

Satisfaction garantie

170 Notre-Dame — Tél. 1000 — VICTORIAVILLE

13 déc. 1 an

C. LANGLOIS

NETTOYEUR - PRESSEUR DRY - CLEANING

Téléphone 369

240, Notre-Dame — VICTORIAVILLE, Qué.

Nous Nettoyons: Habits, Trench-coats, Parkas, Robes de tous genres, Chapeaux, Gants, Draperies, Collets de fourrure, Etc.

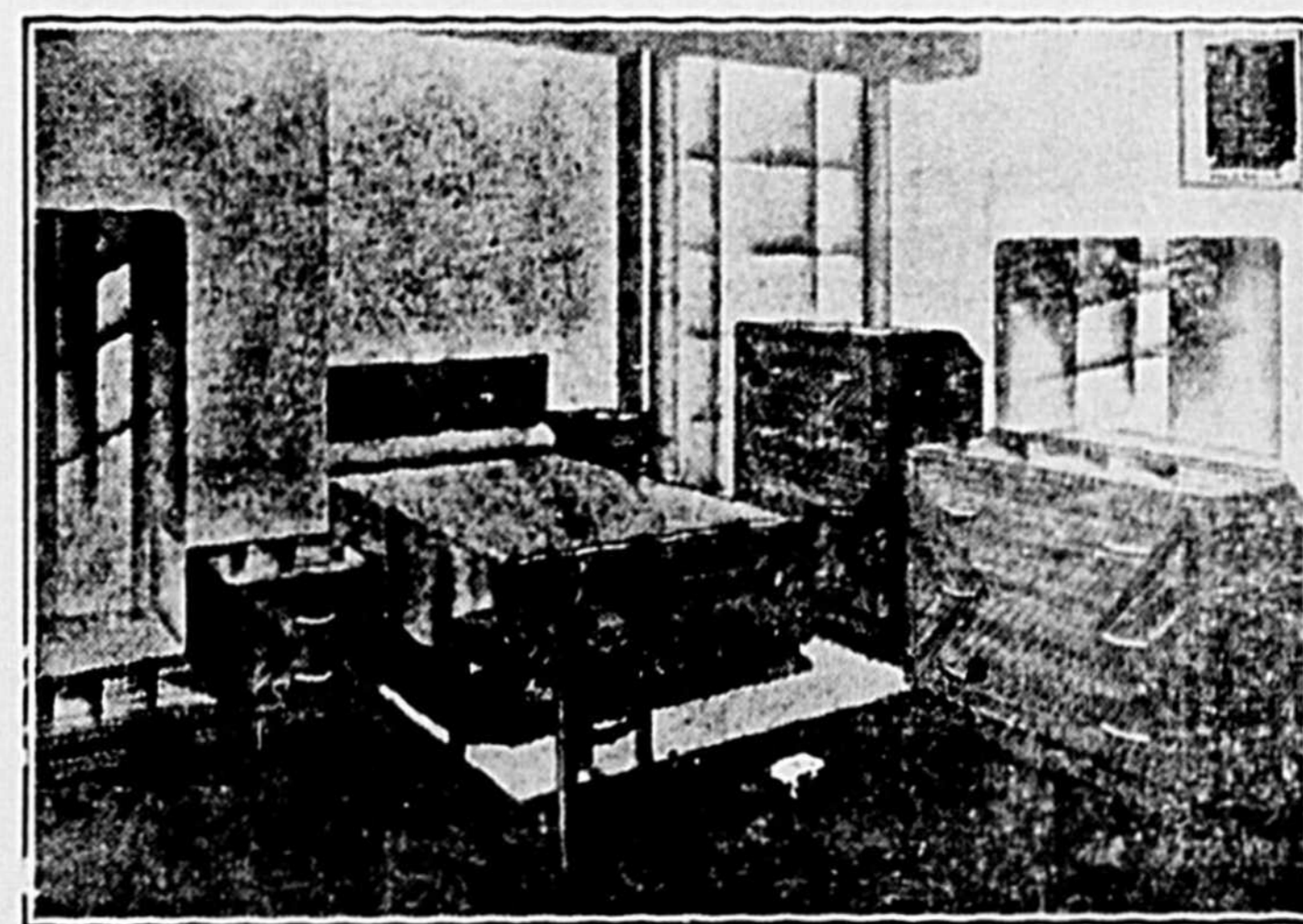
Aussi: Confection de pantalons

Pour Arthabaska: Dépôt au restaurant Henri Labbé

16 oct. juo

EASTERN FURNITURE LIMITED

VICTORIAVILLE, P. Q.



Manufacturiers de

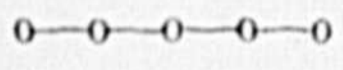
Chaises, bassinettes, table de bout et à café, ameublements de salle à déjeuner et à dîner, et de chambre à coucher.

En vente seulement chez nos clients, les marchands de meubles.

CULTIVATEURS

● L'Abattoir de Princeville—succursale de la Coopérative Fédérée—en plus de vous obtenir le plus haut prix possible pour vos animaux de boucherie, vous offre l'avantage d'un marché qui vous est accessible tous les jours de la semaine, dans n'importe quel temps de l'année.

● Pour le bon maintien de vos bestiaux et afin de rendre plus lucratif l'élevage de la volaille, nous vous engageons d'utiliser les rations balancées de marque "Coopérative" et "Fédérée".



Coopérative Fédérée de Québec

Succursale de Princeville, P. Q.

Vraiment

Les grèves continuent de menacer, aux Etats-Unis surtout, la poursuite de la reconversion. Ottawa non plus n'est pas exempté de cette ombre épaisse au tableau. D'autant plus que l'autorité fédérale semble partiellement impuissante à amener le règlement d'une grève. Le gouvernement du Québec agit avec plus de célérité et d'efficacité. On l'a bien vu dans la grève récente du textile à Montréal. Le gouvernement provincial fit simplement observer aux organisateurs de la grève qu'ils procédaient de façon illégale, sans passer par les moyens officiels de conciliation et exigea, avant d'étudier le cas que les grévistes retournassent au travail, ce qui fut fait sans plus d'atarmoiements.

Nonobstant les prétentions d'Ottawa à l'effet que le contrôle des prix auquel l'autorité fédérale tient mordicus, tient éloigné le fléau de l'inflation, le coût de la vie augmente rapidement. Toute la savante statistique avec points et décimales, ne saurait illusionner le consommateur qui achète à gros prix les marques nouvelles qui paraissent sur le marché. Les vieilles marques sont bien restées aux mêmes prix mais elles sont introuvables dans nos magasins. Il ne paraît pas que nous puissions obtenir ces vieilles marques de qualité sans un relâchement du contrôle des prix. Quant au profit raisonnable échappe au fabricant, celui-ci abandonne de produire, tout simplement.

L'aversion des Etats-Unis à se départir du secret de la libération de l'énergie atomique n'est pas de nature à bonifier la situation internationale. On est excusable de hausser les épaules en entendant tels savants américains déclarer devant les comités d'enquête qu'aucun autre pays pourrait trouver la Bombe avant huit ou dix ans! Le même excès de confiance fut manifesté par les premiers usagers de la poudre à canon qui apportait à l'art de la guerre une révolution aussi grande, dans le temps, que celle produite par la fission atomique. Actuellement, les physiciens russes travaillent fébrilement au problème et il est raisonnable de penser qu'ils réussiront sous peu.

Tout récemment, le ministre de la reconstruction dans la Saskatchewan, l'hon Sturdy déclarait, au nom du gouvernement fédéral de cette province, que les perspectives de l'emploi dans l'entreprise libre, étaient "extrêmement pauvres" en Saskatchewan. Il reste à savoir si M. Sturdy a vu juste. Mais ce qui n'est plus discutabile, ce qu'on sait déjà,

c'est qu'il n'y a plus, en Saskatchewan, d'entreprise vraiment libre, grâce à un régime économiciste qui a frappé l'industrie privée de toutes sortes de restrictions et d'interventions. Si l'entreprise privée de la Saskatchewan hésite vraiment dans l'embauchage de la main d'œuvre au seuil de 1946, qu'on en blâme le socialisme d'Etat appliqué par la C. C. F.

La nutrition est encore loin d'être une science exacte et le bon diététicien s'aperçoit qu'il doit être aussi psychologue. On l'a vu dans la faillite de la campagne parrainée par le gouvernement en faveur de la farine "Canada approved". La vitamine est précieuse à la santé et l'on avait cru qu'en mettant des vitamines dans le pain que tout le monde mange, on suppléerait ingénieusement à la carence des vitamines dans le reste de la diète du Canadien moyen. Mais il y avait deux façons de le faire. Un certain changement du procédé de mouture retenait du blé plus de vitamines mais présentait le désavantage de donner une pâte qui cuisait mal et un pain qui vieillissait plus vite. Une deuxième manière adoptée par les Etats-Unis, consistait à ajouter les vitamines à la farine moulue à la qualité-type. Ottawa avait choisi la première méthode et nous avait donné la farine "Canada approved". Après en avoir fait l'essai, le public canadien l'abandonna ou à peu près. L'expérience était un fiasco. Et l'on ne pourra y remédier tant qu'Ottawa négligera de tenir compte du facteur humain, du fait qu'on ne peut modifier la diète de l'individu en ignorant ses goûts et ses accoutumances. On a réussi à enrichir la farine des Américains. Mais la nôtre manque encore de ces vitamines additionnelles.

Soyez prudentes

La prompté réparation des accessoires électriques est difficile de nos jours. Pour éviter d'avoir à les réparer, tenez les cordes et les pièces du bout en bon état.

Voici quelques conseils:
1. N'enlevez jamais la prise de courant en tirant sur la corde. Cela force les fils de cuivre et peut causer un court-circuit. Tenez bien la prise de courant et délogez-la de la sortie.

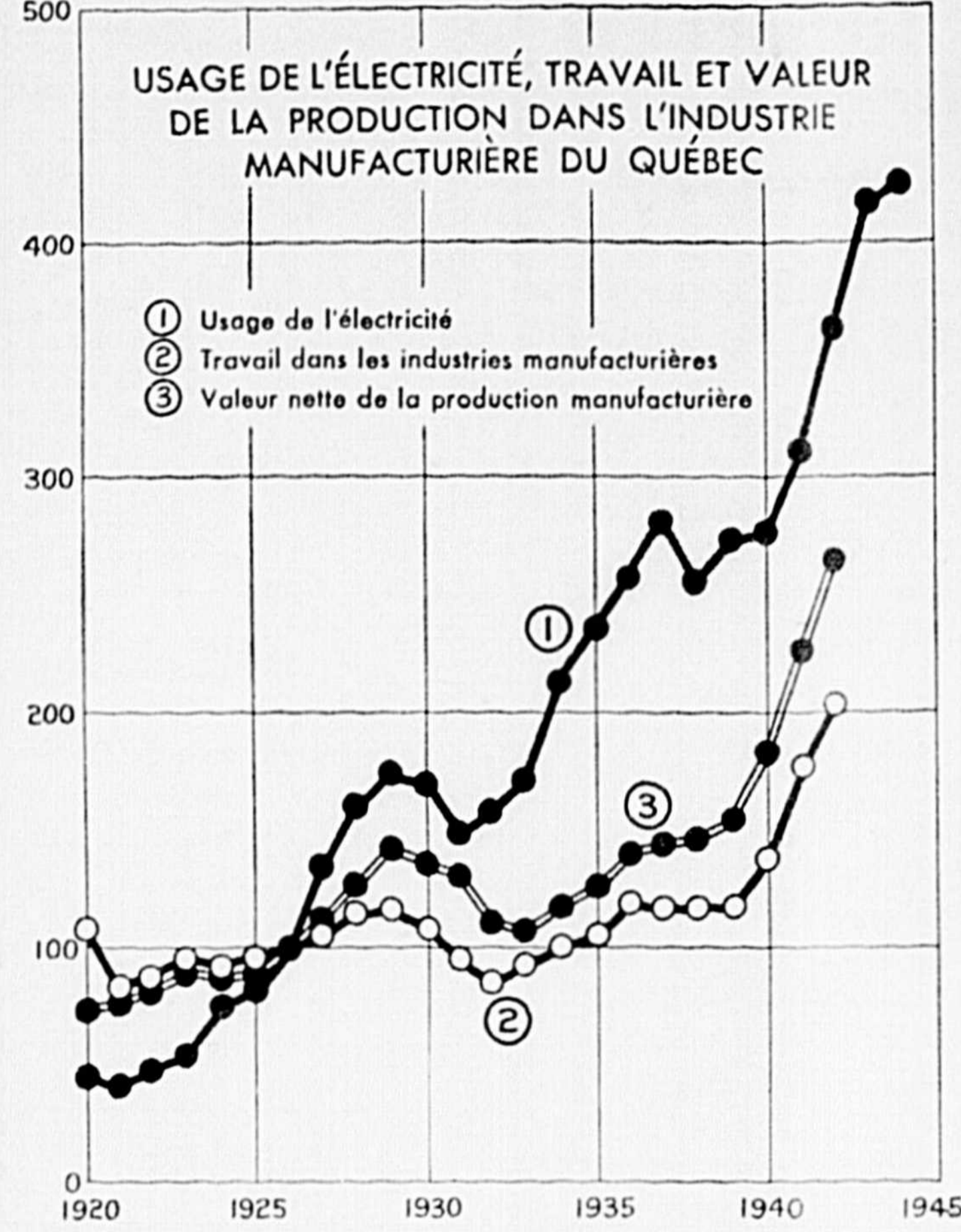
2. Les meubles déposés sur les cordes électriques peuvent déchirer l'enveloppe qui les recouvre et donner à la personne qui y touchera un choc désagréable.

3. Les cordes ne devraient jamais être placées là où on peut s'y accrocher.

4. N'employez jamais de bracquettes en métal pour fixer les cordes. Elles peuvent transpercer le matériel isolant et provoquer un court-circuit.

5. Les cordes usées ou brisées et celles dont la prise de courant est resserrée doivent être remplacées immédiatement.

INDEX (1926 = 100)



La grande quantité d'électricité du Québec assure un progrès industriel constant

Par James Wilson
Président de The Shawinigan Water & Power Co.

La transition graduelle, durant 1945, de l'état de guerre à l'état de paix, a été un intermède des plus bienfaisants pour les réseaux d'électricité de la province de Québec. Après cinq années d'une exploitation sous haute pression pour une production de guerre dont on avait un besoin urgent, ces réseaux sentaient la nécessité d'une période de repos. De grands travaux de réparations s'étaient accumulés, les inspections de routine des usines génératrices avaient été remises à plus tard, l'amélioration des sous-stations et l'extension des lignes rurales étaient depuis longtemps en retard. Le réseau hydro-électrique qui couvre le province de Québec a été entièrement éprouvé dans les conditions les plus difficiles de la guerre et il a démontré qu'il est fiable, efficace et économique.

Aucun territoire du même genre sur le continent n'est mieux desservi; nulle part ailleurs on ne peut répondre mieux ou plus rapidement aux besoins de l'expansion industrielle. Par exemple, trois réseaux distincts mais étroitement coordonnés, reliant des usines génératrices sur le St. Maurice, le St-Laurant et le Saguenay, sont en mesure de disposer de plus de un-demi million de H.P. à un prix et à des conditions qui ne peuvent être égalés nulle part sur le continent; c'est pourquoi la partie centrale du Québec est assurée d'une expansion industrielle constante.

Non seulement le Québec ne manque pas d'énergie électrique mais il n'a pas de problèmes techniques pour entraver le progrès dans les usages domestiques et industriels de l'électricité. A travers la province domine la fréquence qui est commune à la plus grande partie des Etats-Unis, de sorte que les usagers du Québec bénéficient pleinement des accessoires domestiques standardisés et des appareils industriels parfaitement éprouvés.

Même l'éclairage fluorescent, la télévision et la modulation à fréquence peuvent devenir d'un usage journalier dans le Québec dès que ces appareils feront leur apparition sur le marché.

Le graphique ci-dessus illustre le rapport étroit qui existe entre l'usage de l'énergie électrique et le développement industriel dans les limites de la province de Québec. Grâce à l'abondance d'énergie électrique à bas prix, à des réserves considérables de matières premières, à une excellente main-d'œuvre et à des facilités sans égales de transport pour desservir non seulement les marchés nord-américains mais aussi ceux d'outre-mer, la province de Québec entre d'une façon très prometteuse dans la période d'après-guerre.

Rien ne nous fait si grands qu'une grande douleur.
A. de Musset

DANGEREUSE A TOUT AGE, LA DIPHTÉRIE S'ATTAQUE SURTOUT AU MOINS DE 12 ANS

Plus de six mille enfants protégés au cours de novembre

Une fois guéri, quiconque a souffert de certaines maladies contagieuses, se trouve immunisé parce que l'organisme a acquis la propriété de résister à une nouvelle attaque de la même affection. En d'autres termes, l'individu s'est, automatiquement, immunisé. Toutefois, c'est là un moyen périlleux d'acquiescer une protection spécifique. Toute maladie infectieuse entraîne avec elle un cortège de complications à longue échéance qu'il faut craindre et pour soi et surtout pour les enfants.

Une bonne santé ne suffit pas à vaincre les germes de la maladie; il est réconfortant de savoir que nous pouvons combattre certaines affections en donnant aux enfants, par exemple, des substances immunisatrices qui le mettent à l'abri des maladies auxquelles les expose la vie quotidienne.

La diphtérie est dangereuse à tout âge, particulièrement chez les enfants de douze ans ou moins; on peut les protéger en les soumettant à l'action de l'anatoxine antidiphtérique. C'est entre six mois et un an qu'il convient de l'injecter à tous les petits. Cette immunisation protectrice se donne en trois doses, à trois semaines d'intervalle. Votre médecin de famille ou le médecin hygiéniste de votre localité vous donnera tous les renseignements nécessaires.

Le ministère provincial de la Santé et du Bien-Être social que dirige l'honorable Dr. J.-H.A. Paquette, met à la disposition des comités dotés d'Unités sanitaires des hygiénistes que se font un devoir de répondre à toutes les demandes. C'est ainsi que, durant le mois de novembre dernier, ils ont immunisé 3,222 enfants et pratiqué 3,602 immunisations de rappel. En outre, 1,236 enfants furent vaccinés contre la variole. Ce sont autant de petits qui ne souffriront ni de diphtérie, ni de variole.

A VENDRE

Propriété magnifique-située rue Notre-Dame, à Victoriaville, dans le centre des affaires. Site idéal pour immeuble commercial.

Pour information s'adresser à Gérard Bergeron, 34 rue Désiré, Victoriaville.

30 août jno

On peut briller par la parure, mais on ne plaît que par la personne.
J. J. Rousseau

La réputation est la seconde vie de l'homme.
Bossuet

Décès de Madame Ludger Cloutier

Vendredi, le 28 décembre, est décédée Mme Ludger Cloutier, de Victoriaville à l'âge de 64 ans après une semaine de souffrances. Toujours résignée, elle nous quitta pour un monde meilleur où, espérons-le, elle jouira de la belle récompense qu'elle a mérité par la pratique des belles vertus chrétiennes. Dans l'existence humaine, s'il se trouve des jours remplis de joie, il y a aussi des jours de tristesse, où l'âme, sous le poids de la douleur, semble défaillir, mais il ne faut pas agir comme ces gens qui n'ont pas la foi, en se laissant abattre par l'épreuve; levez les yeux et regardez le calvaire; à l'exemple de Jésus portez généreusement votre croix, puisqu'il n'y a rien de plus méritoire que de souffrir pour Jésus-Christ. Ne nous invite-t-il pas à boire à la même coupe de l'amertume et de la souffrance? C'est le partage de ses âmes privilégiées.

Allons, courage, chers parents, vous tous qui la regrettez si amèrement, consolez-vous, priez pour elle afin qu'elle soit votre interprète auprès du Dieu tout-puissant.

Le service fut chanté par M. l'abbé Dumas, vicaire, assisté de diacre et sous-diacre. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Allard, vicaire.

Le service fut porté par Mme Ernest Dumas, dame de Ste Anne.

Les rubans étaient tenus par Mmes Jean-Paul Jolicoeur, Arthur Prince, Charles Omer Godin, Donat Faucher.

Les porteurs étaient MM. Joseph Bellavance, Omer Bellavance, Joseph Lemay, Joseph Cloutier, Léo-Paul Poisson, Hector Girard.

Mme Ludger Cloutier laisse pour pleurer sa perte son époux

et quatre enfants, Mme Emile Cloutier (Eveline) de Trois-Rivières, Mme Donat Blanchet (Armandine), Mme Henri Tardif (Médora), de Victoriaville, Mme Maurice Filion (Gabrielle), Victoriaville; ses gendres, MM. E. Cloutier, D. Blanchet, H. Tardif et M. Filion; ses petits-enfants, Madeleine, Gilles, Marcel, Marie-Marthe, Marie-Claire, Joseph, Colette, Guy Cloutier, Trois-Rivières, Réal, Monique, Benoit, Michel et Renaud Blanchet, de Trois-Rivières; Jean-Paul et Thérèse Tardif, de Victoriaville; ses sœurs, Mme Alexandre Bellavance, de Victoriaville, Mme Alfred Laroche, Princeville, ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Louis Cloutier, M. et Mme David Cloutier, M. et Mme Georges Cloutier, d'Arthabaska, M. et Mme Alphonse Cloutier, de Heast, Ont., M. et Mme Joseph Bissonnette, d'Arthabaska, M. et Mme Donat Nadeau, de St-Norbort.

La famille a reçu un grand nombre de sympathies, offrandes de messes, bouquets spirituels, etc.

Offrandes de messes: M. et Mme Donat Blanchet, M. et Mme Henri Tardif, M. et Mme Maurice Filion, M. et Mme J. Hervé Marcoux.

Bouquets spirituels: les familles Ernest Demers, Louis Cloutier, William Hamel, J. D. Charland, Mme Henri Labbé, Mme Eloi Leconte, Mme Lucien Leboeuf, les Dames de Ste-Anne, M. Napoléon Patry, M. et Mme Donat Nadeau, Mlle Marie-Louise Tardif, Mme J. A. Beuchesne, Mme Jos. Chouinard.

Fleurs: la famille Alexandre Bellavance, la famille Emile Cloutier.

Cartes de sympathies: Les familles Alexandre Bellavance,

Emile Cloutier, Donat Blanchet, Henri Tardif, Maurice Filion, Ernest Demers, Donat Nadeau, Eugène Nadeau, Jos. Chouinard, Nap. Patry, J. D. Charland, Louis Cloutier, William Hamel, Eloi Leconte, Lucien Leboeuf, Henri Labbé, J. H. Marcoux, les Dames de Ste-Anne, Mme Fernand Langlois, Mme Gérard Demers, Mme Ch. Omer Godin, Mme Laurianna Jolicoeur, les familles Donat Faucher, Ena Thibault, Robert Turcotte, George Cloutier, Nap. Lessard, Alfred Rousseau, Paul Nadeau, Raymond Houle, Hégésippe Hamel, Emilien Marcoux, Eloi Houle, Amédée Beaudoin, et leur fils Roland, Jack Ramsay, J. H. Turcotte, Arthur Prince, Bruno Boisjoli, Maurice Laroche Edouard Morinville, Raymond Nadeau, Alcide Lafond, Léo Paul Gagné, Athanase Landry, Ernest Boisvert, Alcide Bergeron, Emilien Hamel, Léonidas Lemay, Henri Blanchet, Onil Houle, Hervé Alain, Alfred Hamel, Joseph Denault, Paul Boissonneault, Wilfrid Crochétière, Adolphe Marcotte, Onésime Dumas, Wilfrid Veilleux, Arthur Trottière, famille Bellavance, Trois-Rivières, Wilfrid Nadeau, Léopold Poisson, J. B. Chouinard, Roger Rheault, Joseph Vigneault, Jos. Bissonnette, Désiré Alain, Roland Houle, C. A. Vidal, The Empire Life Ass., Paul Brochu, Ferdinand Masse, Donat Vigneault, Delphis Lafond, Antonio Tardif, Henri Comeau, Hercule Hinse, Wellie Hamel, Wilfrid Cloutier, Roméo Leblond, A. B. Jutras, Mme J. A. Beuchesne et la famille, Mlle Marie-Louise Tardif.

Nous présentons nos sincères condoléances à la famille.

M. Ludger Cloutier et sa famille remercie tous ceux qui ont bien voulu leur témoigner de la sympathie à l'occasion de la mort de Mme Ludger Cloutier.

De plus en plus...

les commandes d'impressions arrivent des endroits les plus divers à nos ateliers.

On reconnaît évidemment que les travaux qui sortent de nos presses sont exécutés avec soin et qu'ils portent l'empreinte de connaisseurs en typographie.

Envoyez-nous votre prochaine commande d'impressions

Vous serez satisfait

L'Imprimerie d'Arthabaska, Inc.

Arthabaska, P. Q.